

V 1.3.6 - 14/11/14 - Comité Indivisible

Pour Quoi Rémi est-il mort ?

ou

**Premières Analyses de la Mort de Rémi Fraise,
de son Environnement géopolitique
et des Conséquences à en tirer**

Nous tenons à exprimer à la famille de Rémi, à ces proches et à tous ceux qui ont été touchés par sa mort, nos plus sincères condoléances. Soyez assurés que nous partageons votre douleur. C'est cette douleur qui, après avoir pris la forme de la colère, nous donne maintenant la rage.

Si nous refusons de nous laisser entraîner dans la haine, nous ne pouvons rester sans réagir. Parce que nous avons la conviction que malgré toute l'encre coulée, rien n'a été dit sur cette affaire. Parce que nous avons la conviction que la mort de Rémi n'est pas un accident, mais l'avènement tragique d'une nouvelle étape dans la stratégie du gouvernement. Parce que nous avons la conviction que c'est en comprenant notre passé que nous pourrons agir sur le futur.

Pourquoi / Pour Quoi : une diversion étymologique

Beaucoup de personnes ont eu la prétention ou la naïveté de nous dire pourquoi Rémi est mort : de « *mourir pour des idées* » à « *mort pour que des arbres vivent* », chacun y met son grain de sel pour orienter la sacro-sainte opinion publique dans un sens ou dans l'autre.

Nous n'essayerons pas dans ce dossier de vous expliquer pourquoi Rémi est mort. Si nous pouvions le lui demander, il répondrait probablement qu'il ne savait même pas qu'il risquait de mourir cette tragique nuit du 25 octobre.

Et c'est pour nous une des premières causes de sa mort : s'il avait su ce qui se passait réellement à cet endroit, s'il avait su que ce n'était pas un jeu, mais une guerre, une guerre qui se met en place depuis longtemps déjà, se serait-il approché des «gens-d'armes» ?

Nous allons donc nous demander « pour quoi » cet événement est arrivé : questionner, en vu du passé, les stratégies et les objectifs de chacune des parties en présence.

Si nous ne prétendons pas détenir la vérité et la démontrer, nous espérons permettre à chacun de se faire une idée plus objective de la situation politique ayant entraîné ce drame, et des suites à lui donner.

Avertissement des rédacteurs

L'urgence de mettre en avant cette vision de l'affaire ainsi que le travail énorme à effectué nous a convaincu de diffuser ce dossier dès qu'il est assez complet pour être compréhensible. N'hésitez pas à consulter les références pour approfondir la réflexion.

De nombreux passages ont été copiés et intégrés depuis de nombreuses sources référencées en fin d'ouvrage. Nous tenons à remercier tous les journalistes et auteurs qui, ayant rapporté ou théorisé chacune des briques de ce dossier, nous ont permis de le penser, de le mettre en place rapidement, et, nous l'espérons, d'apporter un certain éclaircissement sur la situation.

Nous prions également les lecteurs de nous excuser pour les éventuelles incohérences de style ou fautes de frappe dues à cette écriture collective dans l'urgence.

D'autre part nous tenons à préciser que, malgré notre conscience des enjeux de la réappropriation du langage notamment en terme de rapport de genres, nous avons estimé préférable de ne pas prendre le temps de retravailler l'ensemble des textes pour de leur appliquer une féminisation qui, malheureusement, est encore trop peu répandue pour ne pas gêner la lecture pour une majorité des lecteur.euse.s.

Enfin, nous avons conscience que ce travail reste à achever. Il semblerait donc pertinent de mettre en place un outil d'écriture collective sur internet permettant à chacun d'apporter les pierres manquantes à l'édifice, les corrections (et féminisations ?) nécessaires, etc. Un wiki pourrait le compléter pour poursuivre l'enquête et élargir la réflexion collective sur les suites à donner à ce crime du pouvoir.

Si le doute est là, tout reste à faire : ensemble, mobilisons nous pour une vraie enquête sur la mort de Rémi. Et suivant ce que nos questionnements nous aurons permis de découvrir, mettons en place les réponses adéquates. L'avenir est entre nos mains, organisons nous !

Sommaire

1 - Objectif de Rémi : soutenir la lutte du Testet

Rémi, bénévole botaniste
présentation du Testet
critiques du projet de barrage
historique de l'opposition

2 - Objectif du pouvoir : une guerre au peuple

la lutte anti-insurrectionnelle : une spécialité française
systèmes de surveillance et de contrôle français
arsenal juridique antiterroriste
préparation à la guerre contre le peuple

3 - Objectif de la police : terroriser

pressions et violences policières à NDDL
manifestation du 22 février 2014
pressions et violences policières au Testet
quel était leur objectif ?

4 - Objectif de l'intervention : un assassinat programmé

contexte
préliminaires
déroulement de l'« intervention »
quel était leur objectif ?

5 - Objectif du gouvernement : diviser et effrayer

déclarations des autorités
gestion de l'enquête

répression et violences aux manifs d'indignation
quel objectif : « *Ceci n'est pas une bavure* », c'est un avertissement.

6 - Nos objectifs : penser la lutte à venir

Penser l'urgence : se mobiliser

Penser aux militants : tu n'est pas seul ! se rassembler et s'organiser

Penser aux black-blocks : réconcilier pacifistes et résistants

Penser la mort de Rémi comme un symptôme social

7 - Penser le passage du social au politique

Une nécessaire et accessible rupture

Prévoir l'après

Conclusion - Appel à la Résistance

Chapitre 1

Objectif de Rémi : soutenir la lutte du Testet

Comme nous l'avons dit en introduction, nous ne chercherons pas à déterminer pourquoi Rémi est mort. Par contre, nous pouvons éclaircir les objectifs de Rémi lorsqu'il se rendit au Testet pour ce rassemblement.

1.1 Rémi, un bénévole botaniste

1.1.1 Extraits du communiqué de presse du lundi 27 octobre

Sivens : Nature Midi-Pyrénées, FNE Midi-Pyrénées et
France Nature Environnement en deuil

Samedi 25 octobre, Rémi, un jeune **bénévole botaniste** de Nature Midi-Pyrénées, association affiliée à France Nature Environnement, est décédé en marge de la mobilisation citoyenne pour lutter contre le barrage de Sivens.

Rémi était un **jeune bénévole investi** au sein de Nature Midi-Pyrénées, association affiliée à FNE Midi-Pyrénées et France Nature Environnement. Actif au sein du groupe botanique de NMP, il **suivait la flore protégée** en Haute-Garonne où il assurait la coordination du suivi de la Renoncule à feuille d'ophioglosse.

Thierry de Noblens, président de FNE Midi-Pyrénées :

« C'est un moment très dur pour notre mouvement, qui a souhaité montrer son engagement dans ce combat par une présence forte samedi dernier à Sivens. Nous ne pouvons que rendre hommage à ce jeune homme mobilisé contre ce projet, pour le respect de la flore et des espaces naturels de Midi-Pyrénées. Nous sommes consternés par la mort prématurée de ce jeune bénévole, nous condamnons les violences qui entourent la lutte contre ce projet inutile et l'acharnement des forces de police depuis le 1er septembre, nous espérons que cette escalade cessera au plus vite. »

Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement :

*« **Pacifistes par nature**, nous condamnons fermement toute forme de violence : nul ne devrait mourir parce qu'il s'oppose à un projet insensé. [...] La responsabilité des pouvoirs publics et de l'État est engagée. »*

1.1.2 témoignage des proches : « Il n'a pas mesuré ce qui l'attendait »

Ils n'ont voulu parler qu'à Reporterre et ne s'exprimeront plus dans les médias. Anna, l'amie de Rémi Fraisse, sa sœur Chloé, et des amis proches racontent dans ce texte qui était celui qu'ils aimaient, et ce qui s'est passé le soir du 25 octobre.

Trois jours après le drame du Testet, les proches de Rémi Fraisse ont demandé à Reporterre de transmettre ce qu'ils avaient à dire sur la mort de Rémi. Ce témoignage de son amie Anna, de sa sœur, et d'autres amis, a été publié avec leur accord plein et entier.

Dans ce texte, ils reviennent sur la personnalité du jeune homme, le déroulé des événements du 25 octobre où il se trouvait avec son amie, et les conséquences de cette nuit funeste.

Comme ils le précisent, cet entretien sera pour eux l'unique qu'ils accepteront de livrer sur l'affaire.

« Un type bienveillant, pacifiste et un peu grande gueule »

Nous connaissions Rémi depuis le collège. C'était vraiment quelqu'un de gentil et de doux. Il était très tolérant, sincère, honnête, mais un peu grande gueule. C'est clair qu'il n'hésitait pas à dire ce qu'il pensait, et il n'était pas du genre à se laisser embarquer sans raison par n'importe qui. Un type bienveillant, très apaisant. Il était extrêmement sociable et parvenait sans peine à se faire de nombreux amis où qu'il allait.

Rémi n'avait aucune implication dans des mouvements politiques organisés, sinon ses activités de botaniste dans l'association France Nature Environnement. Il participait à la protection de la nature dans la région toulousaine. Après un BTS en gestion et protection de l'environnement, il travaillait durement comme intérimaire et avait plein de projets : un voyage en Amérique du Sud, la reprise d'une école mais surtout l'achat d'un terrain. Il souhaitait monter une exploitation de plantes médicinales, se renseignait auprès de professionnels. Il avait trouvé sa voie.

Rémi aimait la musique, jouait avec nous de la guitare, du blues, appréciait beaucoup le reggae. Il avait un jour récupéré un bout de bois mort et creusé lui-

même un didgeridoo. Il aimait beaucoup faire des choses de ses mains, par lui-même.

« Il est venu à Sivens presque par hasard »

Rémi est venu à Sivens le samedi 25 octobre presque par hasard. Ce n'était pas un militant, encore moins un activiste. Mais il s'intéressait à la protection de l'environnement, se sentait concerné par ce combat. Comme il connaissait d'autres personnes qui y allaient, il a voulu s'y rendre aussi pour afficher un soutien pacifique.

Je suis arrivé avec lui vers 16 heures sur place [c'est Anna qui parle], on voyait déjà au loin la fumée, l'hélicoptère, on ne s'attendait pas du tout à ça. Mais des personnes nous ont rassurés en nous disant que tous ces événements se déroulaient de l'autre côté de la zone, à deux kilomètres. L'ambiance était étrange entre la fête joyeuse, les animations et discussions près des chapiteaux et de l'autre côté au loin les affrontements, les gaz lacrymogènes qui montaient dans le ciel et les bruits d'explosion.

Nous sommes restés du côté du chapiteau, Rémi a rencontré plein de gens, chantait des chansons, les messages inscrits un peu partout nous faisaient rire, il y avait un bon esprit. C'est là dedans que nous voyions notre place. Nous sommes restés à proximité toute la soirée, à faire la fête.

Vers deux heures moins le quart, dans la nuit, des amis sont allés plus loin voir ce qui se passait. À leurs dires, ça avait l'air impressionnant, on entendait encore les explosions fortes. Rémi a voulu y aller. Le temps de faire le trajet, nous sommes arrivés sur les lieux des affrontements. Les flics tiraient en rafale. Le spectacle était très violent, l'ambiance très particulière, nous n'avions jamais vécu ça. Face à une telle scène d'incompréhension et d'injustice, Rémi ne pouvait que réagir d'une manière ou d'une autre. Il avait un peu bu dans la soirée, mais n'était pas ivre, il avait juste une bouteille de vin et des gâteaux apéritifs dans son sac à dos.

Je l'ai vu partir d'un coup en criant « *Allez, faut y aller !* » Il a commencé à courir devant. Il n'avait rien pour se protéger, il n'a pas mesuré ce qui l'attendait. Les flics ont tiré en rafale, je me suis écarté pour me mettre à l'abri. Quand je me suis retournée, Rémi n'était plus là.

Ensuite, les gendarmes ont fait une sortie. On a commencé à le chercher, en

allant même tout devant, sans succès. Je ne sais pas combien de temps ça a duré. J'ai crié son nom dans le champ mais il ne répondait pas. J'ai passé la nuit dehors à le chercher puis à retrouver sa voiture. C'était un cauchemar. Pendant toute cette phase, j'ai perdu mon portable, un objet précieux car il contient nos dernières photos ensemble.

J'ai dormi quelques heures et dès le lever du soleil, j'ai recommencé à le chercher sur la zone des combats. Il n'y avait plus personne sur les lieux. J'ai juste rencontré une fille qui m'a accompagnée jusqu'à l'infirmierie où il n'était pas non plus. Peu après, quelqu'un a crié « *Rémi Fraisse !* », il avait retrouvé son portefeuille, perdu en début de soirée. En retrouvant les amis à la voiture, j'ai découvert qu'ils ne savaient pas non plus où il était.

À 10 heures, j'ai donné son signalement au point d'accueil. Ça a beaucoup traîné. Je suis finalement tombé sur un de ses amis qui venait d'appeler les organisateurs. Ce sont eux qui m'ont appris que son corps avait été retrouvé inerte dans la nuit par les gendarmes. J'avais cru qu'il avait été embarqué. Je n'aurais jamais pu imaginer qu'il arriverait un tel événement.

« Nous ne souhaitons pas que sa mort soit instrumentalisée »

Tout a été beaucoup trop vite depuis sa mort. La famille a été contactée par téléphone pour l'identification. Elle n'a fait qu'une description verbale et nous avons transmis une photo d'identité qui a confirmé qu'il s'agissait bien de lui. Nous n'avons eu aucun droit en amont, on nous a dit d'attendre l'expertise légale. À ce jour, aucun proche n'a pu avoir accès au corps. Nous avons appris le résultat de l'autopsie par les médias. C'est notamment ce manque d'information qui nous a décidé à porter deux plaintes, pour « homicide volontaire » et pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner », pour avoir accès au dossier.

Rémi était quelqu'un de foncièrement pacifiste. L'après-midi avant sa mort, il avait une nouvelle fois défendu cette attitude non violente dans une discussion avec des occupants de la zone.

Rémi est très vite devenu un instrument médiatique et politique. C'est à la fois désolant et révélateur d'une société qui à bien des égards marche sur la tête. Nous ne demandons pas l'arrêt du projet en son nom, mais il va de soi que ce barrage ne doit pas être construit. Il n'y a pas besoin d'être politisé pour se

rendre compte qu'à Sivens se déroule une mobilisation citoyenne légitime, et la violence que certains utilisent là-bas beaucoup moins.

Nous témoignons ici afin qu'un tel drame ne se reproduise pas. Avec ce texte, nous voulons poser les choses une fois pour toute et pouvoir ensuite gérer ça entre nous aussi sereinement que possible.

Nous n'accepterons plus après la publication de cet article aucune sollicitation de la part d'aucun média. Que ceux-ci cessent le harcèlement autour de la famille et des proches, que toute la lumière soit faite sur les causes exactes de sa mort pour que nous puissions faire notre deuil en paix.

1.2 présentation du Testet

1.2.1 zone et écosystème

Le barrage serait construit le long de la forêt de Sivens, en aval du lieu-dit de Barat, sur des Espaces Boisés Classés (EBC) et dans la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). 29 ha, soit 60% de l'emprise d'acquisition de la retenue (48 ha), sont boisés (friches, peupleraies, vergers de résineux, taillis...).

Pour la réalisation du projet une grande partie de la forêt doit être coupée, tandis que la zone humide du Testet (une de dernières de France) avec sa rare biodiversité va évidemment être détruite.

La zone humide du Testet est la dernière zone humide d'importance du bassin versant du Tescou. Elle est qualifiée par la DREAL (agence environnementale) comme faisant « partie des zones humides majeures du département du point de vue de la biodiversité ». Elle représente une superficie de 18.8 hectares dont 12.7 (68%) sont situés dans l'emprise du projet de barrage.

Elle est composée, d'une part, d'une large ripisylve qui borde le Tescou, en majorité des aulnes, des saules, des frênes. Et, d'autre part, de prairies permanentes naturelles qui sont actuellement mises à disposition de deux agriculteurs pour pâturage. Elle est répertoriée comme telle par le Conseil Général du Tarn qui a en charge la protection des espaces naturels sensibles.

Les eaux d'infiltration provenant de la forêt de Sivens, les prairies humides et l'abondante ripisylve en bordure du Tescou font que les eaux de l'amont du Tescou sont fraîches et de qualité.

Ce site abrite une riche biodiversité : présence d'espèces végétales et animales dont certaines bénéficient de mesures réglementaires de protection. Selon la DREAL (dans son analyse technique de la demande de dérogation à la loi protégeant les espèces protégées), le site est, en effet, caractérisé par la présence d'au moins 94 espèces animales protégées : insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères et 1 espèce de poisson.

1.2.2 projet de barrage

Le projet de « retenue SIVENS » se situe dans le Nord-Ouest du Tarn (commune de Lisle sur Tarn, 10 km environ de Gaillac), sur la partie sauvage et préservée de la rivière Tescou.

La construction d'un barrage dans la forêt de Sivens, un projet qui remonte au lointain 1978, a pour but la création d'un réservoir de 1.500.000 mètres cubes d'eau, qui serviront à l'irrigation de vingt grandes unités de monoculture de maïs.

D'une capacité établie à 1,5 Millions de m³, ses mesures approximatives seraient : 1,5 Km de longueur, 230 m de large, 48 ha de surface d'emprise du projet, environ 4 m de profondeur à plein. La hauteur du mur au-dessus du terrain naturel serait de 12,8 m.

Ce projet, datant d'environ 40 ans, est porté par le Conseil Général du Tarn, maître d'ouvrage, et par son maître d'ouvrage délégué, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG).

Le soutien au débit d'étiage du Tescou est l'objectif prétendument « d'intérêt général » :

- 30 % du volume de la retenue pour le soutien au débit d'étiage (pour la dilution des pollutions).
- Le reste, 70 %, est destiné à l'irrigation de 309 ha.

Le projet serait financé à 100 % par des fonds publics (8 400 000 €HT pour l'investissement). Les financeurs prévus sont le maître d'ouvrage (le Conseil Général du Tarn pour 10%, le CG de Tarn-et-Garonne 10% également), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50%) et l'Europe (30% via les fonds FEADER).

1.3 critiques du projet de barrage

Le projet de barrage de Sivens a été analysé sous toutes ses coutures (et fort bien démonté) par le collectif pour la Sauvegarde de la Zone Humide du Testet. Le site de ce collectif présente toutes les infos techniques sur ce projet inutile et imposé ainsi que l'historique des démarches -juridiques notamment- et actions entreprises par le collectif Testet.

1.3.1 écologiques

Il encouragerait la poursuite d'un modèle agricole productiviste défendu par la FNSEA depuis des décennies et qui est un échec total pour l'emploi, la santé (des paysans et des consommateurs), l'environnement, les finances publiques, etc. Sur le parcours du Tescou concerné par le barrage, il n'y a qu'une vingtaine d'irrigants aujourd'hui.

C'est donc un investissement public d'environ 200 000 € par irrigant que le CG81 s'apprête à réaliser et sans aucune contrepartie sociale et environnementale ! Tout comme la Confédération Paysanne, nous réclamons que l'argent public bénéficie équitablement à tous les paysans et sur la base d'une agriculture paysanne agro-écologique.

1.3.2 économiques

Le conflit d'intérêt est manifeste, puisque la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne a établi l'étude concluant à la nécessité des travaux, alors que c'est elle qui doit les réaliser.

Ce serait un gouffre pour l'argent public avec un investissement annoncé de 8.4M € uniquement sur fonds publics et un coût de fonctionnement de l'ordre de 360 000 €/an pendant 20 ans. Alors qu'il s'apprête à sacrifier une « zone humide majeure du département du point de vue de la biodiversité », le CG 81 refuse toujours de dire combien les irrigants paieront le m³ d'eau. Sur la base du barrage de Thérondel (82), ce serait maximum 50 €/an/ha (pour 2400 m³) soit une facturation de maximum 16000 €/an. C'est donc le contribuable qui paierait 95 % du coût de fonctionnement...

1.3.3 rapports d'experts

Ce projet repose sur des études manipulées, sur une norme réglementaire fixée par la CACG elle-même, toutes choses que nous avons découvertes en 2013 dans le rapport de la CACG (2001) que le Conseil Général (CG 81) et la Préfecture ont refusé de communiquer depuis 2011. pourtant, de nombreuses autres études ont donné un avis opposé.

<http://www.collectif-testet.org/94+analyse-de-lactualisation-2009.html>

La qualité de la compensation est insuffisante

Dans son avis en décembre 2012, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) citent « *des mesures compensatoires présentant un caractère hypothétique, voire inadéquat, notamment celles relatives à la restauration des zones humides* ». Le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) a présenté la même analyse dans ses 2 avis défavorables en 2013.

L'efficacité des mesures compensatoires n'est pas démontrée

Dans son rapport « *Évaluation du Plan national d'action pour les zones humides 2010-2013 (PNZH)* », le Conseil Général de l'environnement et du développement durable (CGEDD, organisme ministériel) souligne : « *D'une manière générale, les études disponibles convergent pour souligner la difficulté d'une mise en œuvre efficace et équitable de la compensation, celle-ci devant toujours être considérée comme un pis-aller* ».

La surface de la compensation est insuffisante

Les 19.5 ha de zones compensatoires sont réparties en 9 zones éclatées sur les masses d'eau du Tescou et du Tescounet. Le CG 81 s'est donc contenté de respecter le coefficient de compensation légal de 1.5 : 13 ha détruits X 1.5 = 19.5 ha pour la compensation. Ceci est en contradiction avec les coefficients de compensation indiqués dans sa propre note de cadrage (avril 2011) comme nous le démontrons dans l'analyse que vous pouvez télécharger ici.

<http://www.collectif-testet.org/uploaded/argumentaires/collectif-testet-analyse-compensations-zh.pdf>

Et ça continue !

Un rapport établi par deux ingénieurs généraux des ponts, eaux et des forêts, doit à été remis lundi à la préfecture du Tarn. Selon l'AFP qui en a pris connaissance, il est très critique sur la raison d'être du projet.

L'enquête publique avait conclu à un avis favorable, SOUS RESERVE d'un avis positif du Conseil National de Protection de la Nature. Or, celui-ci a rendu un avis nettement défavorable.

1.3.4 des travaux commencés à la hâte

Le processus d'élaboration du projet est un **déni de démocratie** : nulle concertation des associations de protection de l'environnement et des milieux aquatiques, avis défavorables cachés durant l'enquête publique, refus du CG 81 et de la Préfète de débattre en public et même de répondre à nos questions...

La Préfète n'a pas suivi les avis des scientifiques, des experts nationaux, de la Commission d'enquêtes publiques, de la Fédération de Pêche et des milieux aquatiques, des services de l'État chargés de l'eau (ONEMA) ...

Les travaux de défrichement se sont déroulés sans autorisation préalable de défrichement et les opérations obligatoires de diagnostic archéologique préalable ont été oubliées.

Sur place, Jacques Thomas, écologue et directeur d'un bureau d'études, la Scop Sagne, basée aux portes de Toulouse, est l'un des meilleurs spécialistes des zones humides en France. constate que « *la zone humide intacte est réduite à un petit bois alors que tout le reste a été dégradé par les opérations du chantier* ».

Pour lui, il est clair qu'une partie de la surface à conserver est détruite. [...] En réalité, sur les 3 ha de la zone humide qui devaient être conservée, 1,5 ha a été détruit, mesures GPS à l'appui.

Seul un bosquet a été épargné, et, plus étonnant, un remblai de près de 20 000 m3, qui sert aujourd'hui de point d'observation aux «zadistes», a été déposé au beau milieu d'un espace qui devait accueillir les joncs ou les hautes herbes.

Plus loin, c'est la piste construite pour les engins de chantier qui traverse impunément la zone humide. Là où étaient entreposés engins de chantier et un Algeco, des fossés ont été creusés par les forces de l'ordre il y a trois semaines, comme des tranchées destinées à repousser d'éventuels assaillants. Ces fossés interceptent les eaux qui alimentent la zone humide à conserver en aval.

Pour Jacques Thomas, le constat est sans appel : *« 1,5 ha de la zone humide à conserver a été totalement détruit et la préservation du 1, 5 ha restant est compromise par les travaux. D'après mon expérience sur les zones humides, j'estime que l'ensemble de la mesure de réduction des impacts qui a conditionné l'autorisation administrative des travaux est compromis. »*

1.4 historique de l'opposition

1.4.1 manifestations

Depuis 2011 des collectifs, des habitants et des organisations écologistes de la région se battent contre la destruction de l'environnement et de leurs vies, notamment avec l'occupation de la partie de la forêt destinée à la construction du barrage.

1.4.2 grève de la faim et autres actions pacifistes

Le 27 août, la grève de la faim a commencé avec Christian Pince (63 ans), Marc Pourreyron (57 ans) et Roland Foucard (52 ans). Les ont ensuite rejoints Eric Pététin (dit Pétof, 61 ans) le 1er septembre, Gilles Olivet (60 ans) et Christian Conrad (67 ans) le 2 septembre. Nanie (64 ans) a commencé le 8 septembre.

A ces grèves de la faim totales et permanentes s'ajoutent des grèves de solidarité tournantes de quelques jours (parfois une semaine), un peu partout dans le Tarn.

<http://www.collectif-testet.org/225+nos-grevistes-de-la-faim.html>

En septembre 2014, après des affrontements avec la police, les occupant.e.s de la forêt sont expulsé.e.s et la destruction de la forêt commence. L'appel à la manifestation pendant laquelle est assassiné Rémi Fraise avait comme but la réoccupation de l'endroit et le blocage des travaux, prévus pour le 27 octobre. Après l'assassinat le chantier a été suspendu.

Chapitre 2

Objectif du pouvoir : une guerre au peuple

L'étude de l'histoire de la France peut nous permettre de définir le cadre politique à long terme dans lequel c'est déroulé cette événement.

En effet, la France se trouve être experte en maintien de l'ordre, en neutralisation de toute tentative de soulèvement. Elle exporte mondialement son savoir-faire, ses armes, et forme de nombreuses polices étrangères.

2.1 la lutte anti-insurrectionnelle : une spécialité française

Nous allons commencer ce chapitre par un historique de la lutte anti-insurrectionnelle, une spécialité française depuis longtemps déjà.

En effet, la France est la une des premières républiques. C'est donc logiquement le pays dans lequel le pouvoir « démocratique » à eu le plus le temps de s'installer, de s'organiser, de s'insinuer dans chaque recoin de notre vie, de notre langage, de notre façon de parler.

2.1.1 La Révolution instaure la démocratie ?

Mais dès l'avènement de la Révolution (avec un grand « R ») de 1789, la contre-insurrection se mettait en place. Vous pouvez lire à ce sujet la très intéressante étude *De la Révolution* de Kropotkine.

Prenons quelques moments pour se demander ce qu'est une « révolution » : que fait la terre lorsqu'elle fait une révolution ? Un tour sur elle même. Un petit tournis, et tout redevient comme avant. Voilà ce qu'est une révolution.

Nous avons laisser la contre-insurrection s'installer, et elle s'est muée en anti-insurrection, stratégie préventive, diffuse, menant au totalitarisme.

2.1.2 Algérie : l'anti-insurrection de guerre

L'armée française, qui la première a théorisé cette doctrine lors de la guerre d'Algérie, l'appelait alors « *guerre contre-révolutionnaire* », en référence à la guérilla théorisée par Mao Zedong, pour qui le guérillero devait vivre dans la société civile comme un « *poisson dans l'eau* ». Par la suite, les Américains, aussi bien des États-Unis que d'Amérique latine, ont préféré parler de contre-insurrection ou de guerre contre-insurrectionnelle.

2.1.3 expérimentation et approfondissement des stratégies

Très vite, la théorie est enseignée aux officiers des forces militaires sud-américaines à l'École nationale militaire de Paris. De nombreux attachés diplomatiques, pour la plupart officiers français ayant participé à la guerre d'Algérie, sont envoyés dans les pays de l'Amérique latine former les troupes contingentes. À l'intérieur de l'armée française, pourtant, la DGR est interdite par De Gaulle en 1961, en partie à la suite de l'intégration dans l'OAS d'un certain nombre d'officiers acquis à la DGR, bien qu'elle continue à garder une certaine influence.

Les nombreux coups d'État en Amérique latine, notamment au Brésil (1964), en Argentine, au Chili (1973), en Uruguay et au Paraguay donnèrent l'occasion aux officiers des juntes au pouvoir de pratiquer à une grande échelle la doctrine de la guerre subversive, appelée par les militaires « *guerre sale* ». Pendant l'opération Condor, la chasse au communisme conduisit à une intense campagne d'épuration civile, et à de nombreuses disparitions toujours irrésolues. Si les escadrons de la mort pratiquaient ces actes en public dans les stades et les rues au Chili, les opérations d'épurations furent réalisées dans le plus grand secret en Argentine.

La France est alors en proie à la terreur de l'OAS. La plupart des lieutenants de cette formation paramilitaire composée d'ex-officiers de la guerre d'Algérie sont expatriés dans les dictatures sud-américaines pour y accélérer la diffusion de la doctrine de la guerre subversive, sous couvert d'une totale immunité. Ces opérations se font avec l'entière approbation des gouvernements français de l'époque et la participation de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Ainsi, cela permet au gouvernement français d'expérimenter à l'extérieur, souvent en milieu clos, des stratégies qu'ils pourront ensuite en toute « sécurité » mettre en place sur leur propre population. L'application de cette doctrine provoqua plusieurs milliers de morts parmi les populations d'Amérique latine et centrale, ainsi qu'en Algérie et dans d'autres pays.

Aujourd'hui encore, elle participe à l'écrasement de multiples mouvements à travers le monde, comme lors des insurrections du Printemps arabe de 2011. A l'époque, Michèle Alliot-Marie ne se vantait elle pas de fournir l'expertise française en matière de contre-insurrection au régime de Ben Ali ?

2.1.4 en France, l'anti-insurrection préventive

On voit dans les spécificités de la politique française poindre quelques traces de la stratégie anti-insurrectionnelle, parties cachées de l'iceberg qui asservit la population.

Le langage est partie prenante de *La Servitude Moderne* (disponible sur internet en livre et documentaire). Or la France refuse, contrairement à tous les autres pays francophones, de se plier aux demandes de la Human Rights Federation.

Celle-ci demande que l'on parle enfin, comme partout dans le monde, de « droits humains » et non plus de « droits de l'Homme ». Un détail, mais justement, le fait que le gouvernement s'acharne depuis 20 ans en dit beaucoup.

De même, partout dans le monde le cannabis est de plus en plus dépénalisé, utilisé comme médecine, voir légalisé et donc taxé (et ainsi source de revenu pour l'État). or en France, celui-ci persiste à refuser tout dialogue, tout compromis, et renforce les peines et la pression policière.

Aurait-il un intérêt caché à la délinquantisation d'une grande partie de la population ?

Mais cela ne suffisait pas, et aujourd'hui, grâce à l'invention (française) de la mouvance « anarcho-autonome » (par notre chère Michèle Alliot-Marie), la mise en place de nombreuses lois antiterroristes (voir plus bas) permet au gouvernement de réprimer sous régime d'exception «antiterroriste» toute personne suspectée de souhaiter le remettre en cause ...

Rappelons nous enfin que la France développe de nombreuses technologies d'anti-insurrection : armes, surveillance, RFID et nanotechnologies, autant de secteur où la France est à la pointe au niveau mondial. Nous allons justement poursuivre avec un point sur ces systèmes de surveillance et de contrôle développés en France, testés à l'étranger, et à disposition du pouvoir aujourd'hui ou demain.

2.2 systèmes de surveillance et de contrôle français

2.2.1 téléphone

Le **réseau Echelon** désigne le système mondial d'interception des communications privées et publiques (SIGINT), élaboré par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le cadre du traité UKUSA.

C'est un réseau global, appuyé par des satellites artificiels, de vastes bases d'écoutes situées aux États-Unis, au Canada (à Leitrim), au Royaume-Uni (à Morwenstow), en Australie (à Pine Gap) et en Nouvelle-Zélande (à Waihopai), des petites stations d'interception dans les ambassades, et le sous-marin USS Jimmy Carter (SSN-23) de la classe Seawolf, entré en service en 2005 pour écouter les câbles sous-marins de télécommunications.

Il intercepte les télécopies, les communications téléphoniques, les courriels et, grâce à un puissant réseau d'ordinateurs, est capable de trier en fonction de certains termes les communications écrites et, à partir de l'intonation de la voix, les communications orales.

Frenchelon (ou French Echelon) est le surnom du supposé système d'espionnage des télécommunications opéré par la France. [...] Il serait sobrement baptisé « *infrastructure de mutualisation* » par divers acteurs du renseignement français.

Son existence n'a pas été officiellement reconnue par les autorités françaises, bien que de nombreux journalistes français et anglo-saxons, se fondant sur des sources militaires, en aient parlé depuis que les instances européennes se sont intéressées à Echelon, ou encore dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Le système serait géré par la DRM et la DGSE, dont la direction technique est responsable du renseignement électronique stratégique. La plus importante des stations d'écoute est supposée se situer à Domme, près de Sarlat, en Dordogne (44° 47' 11" N 1° 14' 17" E), les autres étant probablement réparties entre la métropole (Les Alluets-le-Roi-Feucherolles, fort de Mutzig, fort du Mont-Valérien, plateau d'Albion, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Cap d'Agde, presqu'île de Giens, Solenzara, Filley et Dieuze), l'outre-mer (Saint-Barthélemy, le centre d'écoute militaire des Badamiers à Mayotte, la Réunion, Kourou, Papeete et la Tontouta en Nouvelle-Calédonie).

Il existe aussi une station de collecte et d'analyse du renseignement d'origine électromagnétique (communications radios, signaux radars, et interceptions sur

les câbles de communication inter-continentaux) embarquée sur le navire espion Dupuy-de-Lôme.

Ces stations (plus les locaux administratifs de la DGSE situés boulevard Mortier, dans le 20^e arrondissement de Paris) capteraient les communications électroniques, pour les analyser par le biais de logiciels et, dans la mesure du possible, décrypter les communications chiffrées (messages diplomatiques, militaires, de grandes entreprises, etc.).

-> écoutes micro et géolocalisation possibles depuis 1998 sur tous les téléphones portables, nb de cas

2.2.2 vidéo-surveillance

INDECT

Le projet INDECT a pour objectif de développer des "solutions et outils de détection automatique des menaces" terroristes, criminelles et pédophiles, afin de prévenir, si possible, tout passage à l'acte.

INDECT mobilise en effet des dizaines de chercheurs et scientifiques, subventionnés par l'Union européenne à hauteur de 10,9M€, afin de créer des systèmes informatiques suffisamment "*intelligents*" (sic) pour repérer les "*comportements suspects*" dans les images enregistrées par les caméras de vidéosurveillance, ainsi que dans les données et fichiers que nous échangeons sur l'Internet.

Conscients du fait qu'ils pourraient en arriver à suspecter tout un chacun, et jeter l'opprobre sur des individus aux « *comportements suspects* » mais qui s'avéreraient tout à fait innocents, les promoteurs d'INDECT ont donc et aussi prévu de surveiller les traces exploitées par ces systèmes « *intelligents* », traçabilité destinée à protéger la vie privée de ceux qui sont surveillés, et donc potentiellement suspectés... La boucle est bouclée.

INDECT, doté d'un budget total de 15M€, n'est cela dit que la partie émergée de l'iceberg. Le volet sécurité du FP7, le programme de recherche et développement de la Commission européenne, finance en effet pas moins de 194 projets, dont 30 coordonnés par la France, ce qui en fait le pays en charge du plus grand nombre de ces projets de R&D.

la RFID et le « fichier des gens honnêtes »

Le 27 octobre 1940, le régime de Vichy décrète que « *tout Français [...] ne peut justifier de son identité [...] que par la production d'une carte d'identité* ». Elle redevient non obligatoire en 1955.

Après avoir été « *sécurisée* » en 1987, le projet d'une nouvelle carte d'identité nationale électronique sécurisée (Ines) est lancé par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, en 2003. Elle fait appel à la biométrie mais, à la suite de nombreuses résistances, le projet est suspendu.

Pourtant sous le prétexte de lutter contre l'usurpation d'identité, une proposition de loi visant à créer une carte nationale d'identité munie de deux puces électroniques contenant l'une les données biométriques de leurs titulaires (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, adresse, taille et couleur des yeux, empreintes digitales et photographie numérisée de face et de profil) et l'autre d'autres services tel la signature électronique et un fichier centralisé au ministère de l'Intérieur, revient au Sénat en juillet 2010.

Les députés ont voté en juillet 2011, la proposition de loi relative à la carte nationale d'identité sécurisée. Cette carte nationale d'identité organise le fichage administratif de 45 millions de personnes de plus de 15 ans en France. Une proposition de loi qui aura été votée en session extraordinaire, un 7 juillet, dans un hémicycle fort de 11 députés.

Objectifs : ajouter à la future carte d'identité une puce électronique régaliennne, pour être identifié auprès des services de sécurité, une deuxième puce facultative pour les services et le commerce électronique, mais aussi et surtout créer une base de données centralisée des empreintes digitales et photographies de leurs titulaires.

François Pillet, le sénateur UMP rapporteur de la proposition de loi a ainsi qualifié de « *fichier des gens honnêtes* » (sic) cette base de données qui répertoriera les noms, prénoms, sexe, dates et lieux de naissance, adresses, tailles et couleurs des yeux, empreintes digitales et photographies de 45 millions de Français voire, à terme, de l'ensemble de la population.

Dans le même temps, le gouvernement britannique a décidé, lui, d'abandonner son projet de carte d'identité, parce qu'attentatoire aux libertés, et le gouvernement néerlandais vient d'annoncer qu'il allait cesser de rendre obligatoires la prise d'empreintes digitales de ceux qui réclament une carte d'identité, et de détruire, à terme, la base de données, au vu du nombre trop élevé d'erreurs rencontrées...

Admettons que quelqu'un refuse de faire refaire sa carte d'identité. Il n'est pas

dans le fichier des « *gens honnêtes* » ; il est donc potentiellement « *malhonnête* » ... S'il passe à côté d'un policier équipé d'un lecteur de puces RFID, il sera repéré à distance comme « *non-identifiable* », et très probablement contrôlé ...

à venir : « *big brother is watching you* »

Et s'il venait au gouvernement l'idée de coupler les deux ? Lorsque vous passez devant une caméra de sécurité, un lecteur compare les données biométriques de votre puce avec les images filmées.

Vous vous promenez en ville le visage masqué (il fait froid), la carte d'identité du voisin dans le sac, ou pas de carte du tout (donc pas de présence dans le fichier des « *gens honnêtes* ») ? L'opérateur envoie la police (ou le vigile du premier magasin dans lequel vous rentrez ?) vous contrôler.

Vous vivez à la campagne ? Plus de retrait au distributeur, de plein à la station essence, de concerts ou de visite aux amis citadins ...

2.2.3 internet

Facebook et consorts

Les grands médias ont célébré Mark Zuckerberg comme l'enfant prodige qui, à l'âge de 23 ans, s'est transformé en milliardaire multimillionnaire grâce au succès de Facebook, mais ils n'ont pas prêté attention à « *l'investissement de capital -risque* » de plus de 40 millions de dollars effectué par la CIA pour développer le réseau social.

La CIA a investi dans Facebook bien avant qu'il ne devienne l'un des réseaux sociaux les plus populaires d'Internet, selon une enquête du journaliste britannique Tom Hodgkinson publiée en 2008 dans le journal britannique The Guardian et commentée par quelques médias indépendants de langue anglaise, mais sans aucune répercussion dans la grande presse.

« *Le plus récent tour de financement de Facebook fut conduit par une compagnie financière appelée Greylock Venture Capital, qui a mis 27,5 millions de dollars* » a écrit Hodgkinson. « *Un des plus grands associés de Greylock s'appelle Howard Cox, qui est un autre ex-président de NVCA qui est aussi dans le conseil de direction de In-Q-Tel* ».

« *Et In-Q-Tel c'est quoi ?* » se demande Hodgkinson, « *Bon, croyez-le ou pas (et vérifiez sur son site web) c'est un fond de capital à risque de la CIA* ». Crée

en 1999, sa mission est « *d'identifier et de s'associer à des sociétés qui soient en train de développer de nouvelles technologies pour aider à apporter des solutions à l'Agence Centrale d'Investigation* ».

Le journaliste espagnol Pascual Serrano a décrit comment il fut utilisé par le gouvernement de Colombie pour coordonner la journée mondiale contre les FARC qui en 2008 marqua le commencement de l'offensive propagandiste contre la guérilla et qui continue encore. Et il est très évident que Facebook a été instrumentalisé par la CIA.

Pour Walter Goobar, de MiradasAlSur.com, « *c'est en réalité une expérience de manipulation globale : [...] c'est un outil sophistiqué financé par l'Agence Centrale d'Intelligence, CIA, qui non seulement l'utilise pour le recrutement d'agents et la compilation d'informations de long en large de la planète, mais aussi pour monter des opérations sous couvert* ».

En gros, Facebook est un outil de communication qui permet de contacter et d'archiver des adresses et autres données de la famille et d'amis. C'est une mine d'informations sur les amitiés de ses utilisateurs pour des entités comme le ministère de Sécurité de la Patrie, des USA, et, en général, pour l'ensemble des appareils de sécurité de l'État, attelées avec pareil enthousiasme à « *l'ennemi* » interne comme externe depuis l'ère Bush.

Le système Beacon de Facebook fait des suivis des utilisateurs et associés, incluant ceux qui ne se sont jamais inscrits ou ceux qui ont désactivés leur enregistrement. Facebook s'avère être plus pratique et rapide que les InfraGard, qui sont 23.000 micro communautés ou « *cellules* » de petits commerçants-informateurs organisées par le FBI afin de connaître les profils psycho-politiques de sa clientèle.

Deep Package Inspection

La France a vendu à Khadafi un système permettant d'intercepter et d'analyser toutes les communications internet entrant ou sortant d'un pays, le Deep Package Inspection.

Après avoir été rodé en Libye, ce mini Echelon du net, commercialisé sous le nom d'Eagle par une filiale de Bull, serait utilisé en France depuis 2009 par le ministère de l'Intérieur.

Depuis des années, grâce à leur budget colossal – quatre fois celui de la DCRI –, les cousins ont élaboré un système capable d'enregistrer 2 % du trafic mondial des communications transitant par les satellites et les câbles sous-marins.

Ce modèle réduit des grandes oreilles américaines (Echelon), que de

mauvaises langues ont baptisé Frenchelon, fonctionne grâce à des Cray, les plus puissants des ordinateurs, capables de filtrer des millions de messages en permanence à l'aide de mots clés.

2.2.4 urbanisation anti-insurrectionnelle

-> A développer

Selon certaines sources, la police tuerait entre 10 et 15 habitants des quartiers populaires par an en moyenne. Avec la prison et le système de harcèlement et d'occupation policière de la rue, **il s'agit d'une véritable entreprise de « nettoyage social » et d'écrasement de toutes formes d'autonomie populaire.**

2.3 arsenal juridique antiterroriste

Alors que de nombreux auteurs pensent que les dispositifs de lutte contre le terrorisme révéleraient la nature non démocratique des États occidentaux, il importe de comprendre ces dispositifs non en fonction de la catégorie de l'exception mais comme un révélateur des évolutions plus larges de nos sociétés et de notre droit.

Il apparaît alors que nous assistons à une évolution vers une « *justice préventive* », dont la lutte antiterroriste n'est pas le seul point d'application.

2.3.1 hadopi (septembre 2009)

La loi relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet dite loi HADOPI 2, est une loi française complémentaire à la loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet, dite loi HADOPI.

Elle a pour but de réintroduire le volet répressif de la première loi qui a été déclaré partiellement non conforme à la constitution par le Conseil constitutionnel.

2.3.2 loppsi (mars 2011)

Sorte de fourre-tout législatif cumulant des mesures pour beaucoup d'entre elles annoncées suite à des faits divers médiatisés, la LOPPSI 2 prétend offrir aux français « *la sécurité partout, pour tous* » et « *renforcer (...) la tranquillité nationale* ». Ce qu'elle offre surtout, c'est un pouvoir incommensurable à la police et à la justice, mettant en péril les équilibres démocratiques de notre société au nom de la lutte contre une série de fléaux hétéroclites et curieusement amalgamés, parmi lesquels « *la délinquance* » (mais pas la délinquance financière), « *la cybercriminalité* », « *l'insécurité routière* », « *la pédopornographie* » ...

À l'instar de la LOPSI 1, votée en 2002 et consolidée en 2004, qui avait suscité de nombreuses critiques de la part d'associations et de collectifs militants

(IRIS, Attac...), de la part de syndicats et de partis politiques, mais également de la CNIL ou de la CNCDDH, la LOPPSI 2 est présentée comme "un dispositif d'exception pour un sujet d'exception", arguant d'une menace terroriste ou relevant de la "criminalité organisée" d'exceptionnelle ampleur.

Comme le souligne le Syndicat de la Magistrature, la LOPPSI 2 est « *un texte dont la philosophie générale vise à étendre les formules de fichage de la population et à créer ou aggraver des infractions dans divers domaines* » et qui, « *en dressant la liste exhaustive des prétendues menaces intérieures et extérieures, révèle une conception de la société à la limite de la paranoïa. Il en résulte un aggloméré de mesures sans liens particuliers entre elles, visant tantôt à créer de nouvelles incriminations ou à aggraver les anciennes, tantôt à permettre à l'État d'instituer un régime d'impunité pour ses agents de renseignements ou de mieux avoir à l'œil des populations ciblées.* »

Portée par une idéologie sécuritaire et punitive, la LOPPSI 2 consacre l'objectif de toujours plus "surveiller et punir" en recourant, d'une part à des technologies de l'information et de la communication automatisant la détection des "déviances" et systématisant le recoupement des informations stockées (dispositifs de vidéo-surveillance réputée de plus en plus "intelligente", de géolocalisation, d'identification, d'interception et d'enregistrement des communications, fichiers "partagés", logiciels "d'analyse sérielle"...) et d'autre part à des dispositions législatives plus répressives, criminalisant certaines pratiques et stigmatisant certains groupes sociaux en particulier.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_du_14_mars_2011_d%27orientation_et_de_programmation_pour_la_performance_de_la_s%C3%A9curit%C3%A9_int%C3%A9rieure

<http://blogs.mediapart.fr/blog/anne-nymette/201210/loppi-2-kezako-loi-concernant-la-securite-interieure>

<http://blogs.mediapart.fr/blog/mireille-alphonse/130211/loppi-2-loi-orientation-et-de-programmation-pour-la-performance>

2.3.2 loi de programmation militaire (décembre 2013)

La loi de programmation militaire sert habituellement à encadrer les budgets des forces militaires de l'Hexagone. Cette année, elle sort du cadre de la défense pour englober « *la lutte contre le crime* ».

Portant diverses dispositions, concernant à la fois la défense et la sécurité nationale, elle comprend un article 20 (l'ancien article 13) qui étend les pouvoirs de surveillance des autorités administratives françaises à « *la prévention de la criminalité* », fusionnant ainsi droit de la guerre et droit pénal en généralisant la tendance déjà imprimée par la lutte « *antiterroriste* » à l'ensemble du champ pénal. En visant génériquement la « *prévention de la criminalité* », ce régime s'appliquera à toutes les infractions.

En soumettant les citoyens français à un régime de surveillance autrefois réservé à des agents d'une puissance étrangère, la loi ne sépare plus intérieur et extérieur de la nation et ne distingue plus infraction pénale et gestion de l'hostilité.

Ce processus omniprésent n'est pas seulement identifiable à l'intérieur du pays, mais aussi au niveau des conflits internationaux. Les engagements de la France en Libye et en Syrie procèdent à une indifférenciation entre action de guerre et fonction de police. La guerre n'est plus engagée, afin de se défendre ou de procéder à une conquête, mais pour « *punir un dictateur.* »

Afin de procéder à cette fusion du pénal et du militaire, la loi de programmation évince le pouvoir judiciaire et concentre les pouvoirs aux mains de l'exécutif. Non seulement le troisième pouvoir est totalement contourné, mais le seul dispositif de contrôle a posteriori (Commission de contrôle des écoutes et interceptions) relevant de l'exécutif ne pourra émettre qu'une « *recommandation* » au premier ministre.

À La Quadrature du Net, Philippe Aigrain, l'un des cofondateurs considère que « *ce projet de loi instaure un régime de surveillance généralisée et risque de définitivement rompre la confiance relative accordée par les citoyens aux services en charge de la sécurité. Une référence imprécise aux besoins de la sécurité ne justifie pas de telles atteintes aux libertés* ».

Pierre Tartakowsky, Président de la Fédération internationale des droits de l'Homme, note pour sa part qu'« *alors que les autorités françaises, ainsi que leurs homologues européens, crient au scandale face à la surveillance d'Internet et l'interception de données privées de millions de citoyens européens opérées*

par la NSA et le FBI dans le cadre du programme PRISM, voilà que le gouvernement essaie d'introduire des dispositions législatives permettant le même type de surveillance numérique généralisée, en violation des libertés individuelles les plus fondamentales ».

<https://www.laquadrature.net/fr/loi-de-programmation-militaire-une-grave-atteinte-aux-libertes-et-aux-droits-fondamentaux-enterinee>

2.3.3 Loi du 18 septembre 2014

Voici les principales dispositions du texte de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme, **adopté en 1^{ère} lecture** par l'Assemblée nationale le 18 septembre 2014 (source : assemblee-nationale.fr).

Article 1er

- Création d'un dispositif d'interdiction de sortie du territoire, afin de permettre d'**interdire le départ de France** d'un ressortissant français lorsqu'il existe des raisons sérieuses de croire qu'il projette des déplacements à l'étranger ayant pour objet la participation à des activités terroristes, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ou sur un **théâtre d'opérations de groupements terroristes** et dans des conditions susceptibles de le conduire à porter atteinte à la sécurité publique lors de son retour sur le territoire français.
- Création d'une infraction pénale sanctionnant la violation de cette interdiction, punie de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
- Retrait du passeport de la personne concernée.

NDLR : l'UE c'est portée partie civile dans un procès antiterroriste de défenseurs du Val de Suza. Il s'agit donc désormais d'un théâtre d'opérations de groupements terroristes. Fini les vacances en Italie !

Article 2

Renforcement des mesures d'assignation à résidence afin de permettre à l'autorité administrative d'interdire à un étranger assigné à résidence, faisant l'objet d'une mesure d'éloignement motivée par un comportement lié au terrorisme, d'entrer en relation avec des personnes nommément désignées liées aux mouvances terroristes.

Article 3

Ajout des infractions suivantes à la liste des infractions pouvant recevoir la qualification terroriste :

- diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins de destruction ;
- **détention** de produits incendiaires ou explosifs ou **d'éléments entrant dans la composition** de produits ou **engins explosifs**.

NDLR : détenir une bouteilles en verre (élément entrant dans la composition de cocktails Molotov) ?

Article 5

Création d'un délit d'**entreprise terroriste individuelle** ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur, puni de 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

NDLR : taguer «le peuple ne se laissera pas faire» sur un mur ?

Article 6

Possibilité pour le juge des référés d'ordonner **l'arrêt d'un service de communication** au public en ligne en cas de provocation à la commission d'actes terroristes et d'apologie du terrorisme.

NDLR : diffusion d'informations sur un affrontement ?

Article 12

Aggravation des peines encourues pour les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données, commises en bande organisée (« piratage en bande organisée ») : la commission de ces infractions en bande organisée constitue une circonstance aggravante portant les peines encourues à 10 ans d'emprisonnement et à 150 000 euros d'amende.

NDLR : opérations Anonymous par exemple

Article 13

Extension du champ d'application de l'enquête sous pseudonyme (« cyberpatrouille » ou « cyberinfiltration ») à l'ensemble des infractions relevant de la criminalité et de la délinquance organisées, dès lors que ces infractions sont préparées, facilitées ou commises par un moyen de communication électronique.

NDLR : attention à Facebook ...

2.3.4 Interpellés pour terrorisme en France

2.4 préparation à la guerre contre le peuple

Un recensement réalisé par des historien-ne-s et des collectifs militants fait état de 127 personnes tuées par la police française depuis 2000, soit au moins 9 personnes par année en moyenne (dont une bonne part de crimes racistes). Ce recensement ne prend pas en compte les nombreux décès suspects en détention/rétention.

2.4.1 les armes des forces de l'ordre

les lacrymogènes, arme chimique

Les manifestations pacifiques ou plus radicales sont souvent contrôlées et dispersées par l'usage de gaz lacrymogène. Si ce type de répression a l'avantage immédiat de ne pas blesser directement, les gaz émis sont potentiellement très dangereux pour la santé. Un sujet brûlant lorsque l'on constate que les forces de l'ordre, notamment en France, n'hésite pas à « gazer » les populations les plus fragiles, sans aucun ménagement.

Le gaz lacrymogène est un composé chimique qui provoque une incapacité temporaire par irritation des yeux et/ou du système respiratoire. Il s'agit principalement du propane dinitrile [(2-chlorophényl)méthylène] ou CS. Il est utilisé par les forces de l'ordre car considéré comme faiblement toxique et non létal.

Pourtant, les Nations Unies classent le gaz lacrymogène comme une arme chimique, « autorisée par la Convention sur les armes chimiques à des fins de maintien de l'ordre sur le plan intérieur » mais « interdit[e] en tant que moyen de guerre. » par la Convention de Genève.

Les effets sur le corps sont multiples : gênes respiratoires, nausées, vomissements, irritation des voies respiratoires, irritation des voies lacrymales et des yeux, spasmes, douleurs thoraciques, dermatites, allergies.

À forte dose : l'effet le plus fréquent reste les brûlures pouvant aller jusqu'au second degré ; l'irritation oculaire peut parfois se compliquer de lésions de la cornée ou d'hémorragies du vitré ; nécrose des tissus dans les voies respiratoires ; nécrose des tissus dans l'appareil digestif ; œdèmes pulmonaires ; hémorragies internes (hémorragies des glandes surrénales) ; dégradation des produits en d'autres substances toxiques (cyanure et thiocyanate).

Des décès ont été rapportés, essentiellement secondaires à une utilisation en lieu clos, comme cela a été le cas lors du siège de Waco en 1993. Il a été décrit des contaminations secondaires du personnel soignant qui a été amené à prendre en charge des personnes exposées.

le taser, première arme «non-létale», mais mortelle

D'après le rapport d'Amnesty International de décembre 2008 le nombre de personnes mortes aux États-Unis après avoir été touchées par un Taser est de 334, chiffre établi pour la période comprise entre 2001 et août 2008. En février 2012, ce nombre a atteint les 500, toujours selon Amnesty International.

[NDLR : les chiffres et décomptes qui sont fournis sont toujours partiels (il faut donc toujours entendre « nous avons décomptés au moins ») : les forces de l'ordre ne diffusent pas ce genre d'information ...]

Officiellement, 3 personnes sont mortes dans notre pays suite à l'utilisation à leur encontre d'un pistolet à impulsion électrique.

Les autres risques répertoriés après utilisation d'un pistolet à impulsion électrique sont des brûlures superficielles, des blessures par électrodes ou conséquence de la chute.

Il a été décrit une pénétration oculaire des électrodes avec risque de perforation, ainsi qu'un cas de pénétration intracrânienne de la sonde avec brèche durable chez un jeune homme de 16 ans, sans conséquence in fine, mais ayant nécessité une intervention neuro-chirurgicale.

Il peut exister des convulsions après tir au niveau de la tête. Au niveau cardiaque, une fibrillation atriale (emballement rapide du cœur) est possible.

le LDB, une arme de guerre de catégorie A

La Commission nationale de déontologie de la sécurité note que : « *Si les projectiles lancés par le LBD ont été choisis pour leur capacité de déformation à l'impact limitant le risque de pénétration dans un corps vivant, ils peuvent avoir des conséquences dramatiques lorsque la partie corporelle atteinte est, comme en l'espèce, le visage et plus précisément les yeux. En outre, un tir à faible distance (à moins de 10-15 mètres) accroît considérablement les risques.* »

Au moins une personne est morte et dix autres ont perdu l'usage d'un œil depuis que l'utilisation de ce type d'arme par la police a été généralisée en

France, dans la plupart des cas, le LBD a été utilisé par les policiers en cas de légitime défense dans des Zones urbaines sensibles, ou dans des manifestations jugées violentes.

D'autres mutilations ont été répertoriées des suites de tirs de flash ball (nez cassé, oreille arrachée) ainsi que des dizaines de blessures, notamment sur un journaliste indépendant touché intentionnellement au thorax.

les grenades explosives offensives

Outre les grenades lacrymogènes, les forces de l'ordre, gendarmes et policiers, emploient deux types de grenades lors de manifestations qui dégénèrent : celles dites de « désencerclement » ou « assourdissantes », et celles dites « offensives ».

Les premières contiennent de petites billes en plastique qui éclatent lors de l'explosion, et « peuvent éventuellement blesser très légèrement, mais c'est très rare », selon une source policière travaillant dans le maintien de l'ordre.

Les secondes sont en revanche plus puissantes. « Cela provoque un bon effet de souffle et pas mal de bruit », précise une source sécuritaire. Les forces de l'ordre, lorsque cela est possible, doivent prévenir les manifestants que des grenades vont être tirées.

Lors d'un maintien de l'ordre normal, ces grenades ne peuvent être lancées qu'après autorisation du préfet ou de son représentant et après trois sommations. Mais en cas de violences contre les forces de l'ordre ou si elles estiment ne pas pouvoir défendre autrement le terrain occupé, il n'est plus besoin de sommation.

Le commandant d'une compagnie de CRS ou d'un escadron de gendarmes mobiles peut alors indifféremment ordonner l'usage de grenades offensives, de grenades de désencerclement ou encore de grenades lacrymogènes instantanées lancées avec un Cougar. Il peut également recourir aux lanceurs de balles de défense. Cette liste d'armes autorisées lors d'un maintien de l'ordre a été fixée par un décret datant du 30 juin 2011.

→ liste de blessés et mutilés avant Rémi

2.4.2 police du futur

« Face aux ZAD et à leurs formes de reterritorialisations des luttes urbaines et rurales, les polices occidentales expérimentent aussi de nouveaux dispositifs

de contre-insurrection hybrides et modulables, c'est-à-dire où la dimension militaro-policière du quadrillage, de l'enfermement et de la provocation est centrée sur un théâtre d'opération rural et forestier mais est aussi capable de passer rapidement voire simultanément en mode « Azur » (action en zone urbaine). Capable de passer instantanément du « maintien de l'ordre » au « contrôle des foules », de la répression policière à la guerre de basse intensité. » (Mathieu Rigouste)

canon à son

Le canon à son est de plus en plus utilisé en manifestation aux États-Unis, en Angleterre, en Espagne, etc. Auparavant, le canon sonore avait été testé par l'armée américaine en Irak et par des armateurs, pour repousser les pirates armés.

Car il s'agit bien à l'origine d'un matériel de guerre. Qualifié pudiquement d'arme à « létalité réduite », ce dispositif à ondes acoustiques de longue portée (LRAD) est à ranger dans la même catégorie que le Taser et les flash-ball, tous destinés à neutraliser les opposants avec la probabilité la plus faible possible d'entraîner des blessures ou la mort. Sans qu'il soit possible de les écarter complètement.

Le résultat est à la hauteur. « *A une dizaine de mètres, le son devient insupportable* », raconte un militant, dont les propos ont été rapportés sur Les Observateurs, un site participatif de France24. « *Un conseil a circulé dans la manif : si on hurlait de toutes ses forces, ça apaisait la douleur. On a donc entendu pas mal de hurlements...* », poursuit-il. La meilleure parade, c'était encore de se placer « *derrière le véhicule, à côté de la police* », puisque le canon est directionnel, indique-t-il encore.

Alors qu'une conversation normale est évaluée à 60 décibels, des niveaux de 150 décibels peuvent être atteints avec cet appareil, dépassant largement le seuil de la douleur et avoisinant le bruit d'un avion au décollage. Une exposition prolongée peut entraîner des dommages auditifs, mais aussi une sensation d'étouffement. D'autres effets, plus graves, ne sont pas encore clairement prouvés.

exemple en Espagne

L'Espagne a augmenté son budget lié à l'achat de « *Matériel et équipement spécifiques anti-émeute de protection et de défense* » de près de 1.900% entre 2012 et 2013.

Parmi les autres éléments qui seront fournis à la police espagnole sont prévus

des gilets pare-balles, des gaz lacrymogènes, de matraques, des boucliers et balles en caoutchouc.

Mais il prévoit également d'intégrer des armes de guerre. Plus précisément, on parle de fusils laser (qui causent la cécité temporaire ou permanente), des canons sonores (testé à des manifestations aux États-Unis et en générant des étourdissements et des nausées à la personne) et des armes à micro-ondes qui provoquent des brûlures et des douleurs.

On compte également des armes qui semblent sortir de la science-fiction comme des armes électromagnétiques et lanceurs de mousse afin d'immobiliser les gens.

<https://taiaut.wordpress.com/2013/06/17/contenir-les-foules-et-eviter-les-morts-les-armes-anti-emeutes/>

privatisation et généralisation de la police

→ (vigiles, sociétés de sécurité privée, etc.)

mise en place de milices

→ témoignages d'attaques de faf
→ voisins vigilants et appels à la délations
→ et les chasseurs à la campagne ?
(voir témoignages des ZADs plus loin)

vous n'y croyez pas ?

A l'heure où le parti de Marine Le Pen concentrait ses efforts pour remporter aux prochaines élections municipales le plus de villes possibles, France Culture est revenue sur trois exemples de gestions par le Front national. Reportages sur le mode : « *ils l'ont voulu, ils l'ont eu* » dans trois villes ayant élues des mairies Front National :

<http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-le-front-national-aux-commandes-vitrolles-2014-01-20>

<http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-le-fn-aux-commandes-orange-2014-01-22>

<http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-le-fn-aux-commandes-toulon-2014-01-21>

2.4.3 gendarmerie du futur

Officiellement, le rattachement de la gendarmerie au Ministère de l'Intérieur vise une meilleure utilisation des finances publiques et une meilleure coordination entre les deux forces qui ont en charge la sécurité en France. [...] Pourtant ce rattachement pose de nombreux problèmes.

Premièrement, les autorités françaises ont toujours souhaité disposer de deux forces, qui étaient éventuellement en situation de se contrôler l'une l'autre. Concrètement, les magistrats du parquet ou de l'instruction étaient eux aussi satisfaits de pouvoir compter sur une institution quand l'autre leur faisait défaut.

Deuxièmement, ce rattachement sonne le glas d'une forme de police particulière, celle que les gendarmes locaux exerçaient et qui dans les faits se rapproche du modèle de la police de proximité que la police nationale a tant peiné à mettre en œuvre. D'une manière générale, les gendarmes étaient soucieux d'entretenir des relations de proximité avec leurs administrés, et qu'ils étaient conscients du rôle social qui était le leur, alors que la police nationale a davantage développé un modèle de contrôle des populations et de relations plus autoritaires. La gendarmerie a commencé à abandonner son modèle à la fin des années 1990, la réforme actuelle vient consacrer ce processus d'abandon.

Enfin, si c'est bien un objectif de rentabilité qui est visé, ce rattachement n'est qu'une étape dans une redistribution des forces de sécurité sur le territoire. La prochaine étape sera certainement un redécoupage des circonscriptions de police, des territoires de brigades de gendarmerie, suivant des critères qui seront vraisemblablement le ratio nombre de policiers ou de gendarmes par habitants. Attachés aux campagnes, les gendarmes devront couvrir des territoires plus grands, et donc limiter encore davantage les contacts avec une population dont ils vont donc continuer à s'éloigner.

2.4.4 armée du futur

l'OTAN, gendarme du capitalisme

Depuis la seconde guerre mondiale, l'impérialisme nord-américain est dominant, bien qu'il ne soit pas le seul et ne l'ait jamais été. La principale structure militaire de domination qu'il a mise en place est l'OTAN.

Sous le couvert de « *lutte contre le communisme* », l'OTAN a avant tout

permis aux États-Unis d'institutionnaliser et de pérenniser la soumission militaire et donc politique des autres puissances impérialistes européennes, Royaume-Uni et France puis Allemagne, à partir de 1955 et de sa réinsertion dans le concert des dites puissances.

La présence militaire US en Allemagne, ainsi qu'au Japon, la prépondérance nucléaire, et la direction du commandement intégré de l'OTAN, assurent cette domination.

Si l'on comprend ce rôle de l'OTAN, on comprend aussi que l'OTAN ne pouvait pas disparaître avec l'URSS, qui avait servi de prétexte à sa mise en place.

Son maintien et son extension en Europe centrale et orientale visent la Russie, mais aussi à maintenir l'impérialisme allemand dans un carcan, au moment précis où l'Union Européenne et l'Euro sont devenus pratiquement les formes de domination continentale et de prépondérance économique de ce dernier.

Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN a tenté de se redéfinir comme outil militaire aux mains de la « *communauté internationale* », promouvant la soi-disant « *guerre contre le terrorisme* ». En réalité, c'est un instrument militaire dirigé par les États-Unis qui dispose de bases militaires sur tous les continents, outrepassé les Nations Unies et les règles du Droit international, encourage la militarisation et l'escalade des dépenses militaires (les pays de l'OTAN cumulent 75% des dépenses militaires mondiales).

On sait que l'impérialisme français sous De Gaulle avait tenté de contester ce dispositif, tout en y participant toujours. En 2009, la France refait son entrée dans le commandement de l'OTAN à l'occasion du sommet de Strasbourg.

C'est l'occasion de redéfinir le rôle et le fonctionnement de cette organisation politico-militaire surnationale. Et, fait nouveau, en rupture avec la doctrine univoque de Bush, il s'agit de « *respecter la contribution de chaque État* ». Le nouveau président états-unien confirme ainsi sa démarche destinée à restaurer le « *leadership* » US (« *changer l'Amérique pour changer le monde* », avait-il dit) par le « *partenariat* » avec ses alliés.

Il rend ainsi obsolète la fausse rivalité entre Paris et Washington au sujet de l'existence ou du refus d'un « *pilier européen* » de l'OTAN. On annonce d'ailleurs que pour récompenser Paris deux places seraient réservées à des officiers généraux français dans le commandement suprême de l'alliance.

Concrètement, cela se traduira, dans l'immédiat, par la présence permanente sur notre sol d'une unité de la Bundeswehr (armée allemande). Dans un même mouvement, il s'agit pour Sarkozy de parachever l'abandon de notre

souveraineté en matière de défense nationale, pour l'intégrer - via l'OTAN - dans les choix stratégiques des États-Unis.

On comprend désormais pourquoi on a décidé de réduire massivement les effectifs de l'armée française. Il s'agissait en réalité de mettre fin à ce qui en était le rôle essentiel, la défense territoriale, au profit de l'intégration dans le dispositif stratégique planétaire de « projection » de l'OTAN.

Pour les deux dirigeants, le « *partenariat transatlantique de sécurité et de défense* » doit être renforcé dans « *un contexte d'insécurité* » qui « *se développe* ». L'OTAN doit, par conséquent, devenir une sorte de gendarmerie centrale universelle sous la direction des États-Unis.

La question de la responsabilité occidentale dans l'existence même des conflits actuels et de leur règlement pacifique n'est - faut-il s'en étonner - pas évoquée par Sarkozy et Merkel. Bien au contraire, leur « *meilleur des mondes* » n'est envisageable que par la domination.

Le « GÜZ Altmark »

L'armée allemande et les soldats de pratiquement toutes les armées de l'OTAN s'entraînent au GÜZ-Altmark (GefechtsÜbungs Zentrum : Centre d'Entraînement au Combat) ; ils y apprennent comment assiéger et occuper un village en Afghanistan, au Kosovo, ou - d'après des analyses de l'OTAN sur les guerres à venir - dans n'importe quelle ville du globe.

C'est pour cela qu'en 2012 commencera sur le terrain du GÜZ la construction d'une ville de 500 bâtiments pourvue d'un aéroport et d'un métro, pour s'entraîner à la guerre dans les quartiers résidentiels, dans les rues d'un centre historique, dans les bidonvilles, les zones industrielles ou les centres commerciaux.

« *Cette ville pourrait se trouver n'importe où sur la planète.* » (Chef opérationnel du GÜZ).

2.4.5 quel est l'objectif d'une telle préparation ?

Nous voyons clairement qu'au niveau mondial, et la France en tête, le capitalisme démocratique se prépare à entrer dans sa phase de domination finale : le système totalitaire marchand.

Chapitre 3

Objectif de la police : terroriser

« Il faut replacer le meurtre de Rémi dans une histoire longue où la police apparaît très clairement pour ce qu'elle est : un appareil d'État chargé de maintenir l'ordre économique, politique et social (capitaliste, raciste et patriarcal) par l'usage de la violence.

*La police applique des tactiques et des stratégies établies à l'intersection des pouvoirs politiques, économiques et sociaux. Tant que les industriels et les gouvernants qui investissent dans ce projet de barrage considèrent que « ça vaut le coût » de continuer, malgré la diversification et la montée en puissance des résistances collectives, **la police augmente l'intensité répressive.** »*

(Mathieu Rigouste, militant, chercheur en sciences sociales)

Nous allons voir que les forces anti-émeute cherchent, depuis au moins 2 ans, à terroriser les foyers de résistance et leurs soutiens civils par des pressions psychologiques et judiciaires et des violences et mutilations volontaires.

Nous verrons que cette stratégie de la terreur, volontairement installée de façon prolongée et progressive, ne pouvait que finir par un drame.

3.1 pressions et violences policières à NDDL

-> récupérer des témoignages et décomptes plus précis

3.1.1 pressions psychologiques

avant les expulsions

Écoutes téléphoniques, contrôles systématiques, survol hebdomadaires -voir quasi-quotidien suivant les périodes- des maisons par des hélicoptères en rase-motte.

A chaque passage sur la ZAD, déploiement militaire. A chaque manifestation, gazage devant l'école primaire de Notre-Dames-Des-Landes.

Quelques interventions en force, gel douche dans les puits, pneus de vélos et camions crevés, instruments détruits, et ils ont même uriné dans des lits !

durant l'opération Caesar

En automne 2012, lors de la tentative d'expulsion de la ZAD et l'occupation militaire de la zone, la répression prenait un autre visage en instaurant des contrôles d'identité systématique et un fichage de toutes les personnes se rendant sur la ZAD. L'occupation militaire du carrefour de la Saulce aura durée de 146 jours (pour une durée d'opération de 187 jours).

Le retrait des escadrons de gendarmerie de la zone du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, dans la nuit du 19 avril 2013, a été présenté comme un signe de volonté d'apaisement du gouvernement, à l'égard des opposants qui occupaient le site depuis des mois.

La vérité est en fait totalement différente. De sources autorisées au ministère de l'Intérieur, il nous a été expliqué sous le sceau de la confiance que les effectifs de police (essentiellement, de CRS) et de gendarmerie mobile commençaient à manquer, et que la situation serait intenable au mois de mai, alors que les manifestations inscrites "*au planning*" sont de plus en plus nombreuses.

→ survol quasi-quotidien -parfois plusieurs hélicoptères la journée entière-, occupation militaire permanente avec check-points pendant 6 mois

-> témoignages d'habitants, les enfants croient (ont compris ?)
que c'est la guerre
-> usage très régulier de drones, récupérer des témoignages

3.1.2 violences volontaires

une guerre expérimentale de basse intensité

La ZAD a permis à la gendarmerie un entraînement en vase clos (grâce à l'écran de fumée médiatique, stratégie habituelle du pouvoir) à ses méthodes de combat et d'anti-insurrection.

Ainsi, de nombreuses personnes présentes pendant l'occupation témoignent que chaque journée d'attaques voyait la mise en place d'une nouvelle stratégie, d'une nouvelle technique, d'un nouveau test des forces anti-émeute.

« Face aux ZAD, les polices occidentales expérimentent de nouveaux dispositifs de contre-insurrection. » (Mathieu Rigouste)

frapper pour faire mal

Alors que la veille on célébrait la libération du carrefour de la Saulce par un pique-nique festif sans autres blessures que des coups de soleil, Le 13 avril 2013 au matin les gendarmes sont revenus en nombre reprendre le carrefour.

Alors que l'on pensait qu'il venait réinstaurer leur occupation militaire, les forces de l'ordre repartent le soir-même. la gendarmerie organise un barouf d'honneur en attaquant avec une violence inouïe, avec clairement l'intention de blesser et mutiler avant de partir. Un occupant de longue date nous explique que *« ce jour là, ils ont utilisé toutes les stratégies d'attaques qu'ils avaient testées sur la ZAD, en une fois. C'était un carnage. »*

Nous avons pu assister, entre autres, au tabassage d'une camarade à terre derrière des buissons, à un tir tendu de flash-ball en pleine tête, suivi d'un rire du tireur, autant de violences incroyables et pourtant filmés par les reporters de guerre dont nous saluons le travail (-> lien vers la vidéo).

Dans le cadre de l'action de l'équipe medic, on a vu de nombreux tirs tendus

de flash-ball et grenades assourdissantes a courte distance, qui ont infligé de nombreuses blessures dont certaines pris en charge par l'équipe médic :

- impacts par flash-ball :
 - œdèmes et hématomes :
 - trois personnes dans les jambes
 - une personne dans le bras
 - une personne dans les épaules
 - trois personnes dans le thorax
 - une personne dans le dos
 - un impact dans la tête entraînant une plaie ouverte du crâne nécessitant cinq points de suture
 - un impact dans le visage provoquant un arrachement important de l'arcade et un enfoncement des sinus accompagné par une hémorragie importante nécessitant une prise en charge par les pompiers
- impacts par des grenades assourdissantes :
 - plaies, brûlures et corps étrangers faits par les éclats de grenade :
 - trois personnes dans les jambes
 - une personne dans une fesse
 - blast :
 - multiples personnes choquées (désorientations, acouphènes)
 - une personne plus gravement atteinte malgré la présence d'une palette la protégeant des impacts des éclats
- des nombreuses intoxications liées à l'emploi massif de gaz lacrymogène et poivré

Les pompiers ayant évacué la personne ont été bloqués par les gendarmes qui leur ont refusé l'accès et ne les ont laissé passer qu'après l'insistance d'occupants présents. Ils ont de nouveau empêché leur départ afin de contrôler la personne blessée, retardant en tout plus de vingt minutes la pris en charge des secours.

quand les gens-d'armes portent bien leur nom

De nombreux témoignages attestent aussi de l'utilisation ce jour de nombreuses munitions inhabituelles : grenades explosives beaucoup plus puissantes, grenades lacrymogènes sans fumée, etc.

Nous avons même reçu plusieurs témoignages de l'utilisation d'une grenade à main en forme de pavé. D'après un ancien militaire, il s'agirait d'une prise de guerre, un fumigène artisanal. Inutilisable par l'armée car considérée comme une arme chimique interdite, elle a donc été transmise à la gendarmerie puisque contre sa propre population, les conventions de Genève ne s'appliquent pas ...

bilan

L'opération Caesar a déployé une violence extrême, faisant une centaine de blessé.e.s : une occupation militaire ne s'installe jamais sans violence. Ces listes non-exhaustives ne voudraient pas faire oublier toute la violence psychologique d'un tel déploiement policier ainsi que celles subies au quotidien dues à leur présence permanente et leurs agissements.

3.1.4 interpellés, peines

Cette période s'est soldée par plus de 70 procès et des condamnations systématiques pour des faits uniquement suscités par l'occupation policière de la zone. On a alors assisté au recours généralisé à la procédure de comparution immédiate, à des poursuites répétées pour refus de prélèvement génétique et à des condamnations standardisées à des peines de prison ferme ou avec sursis, assorties d'interdictions de territoire. On voyait déjà se déployer une véritable justice d'abattage et la volonté de créer un profil de délinquant-E par la construction de la figure fantasmatique du « zadiste ».

En parallèle, le mouvement d'occupation a été confronté à une répression quotidienne, faite de harcèlement constant allant des contrôles routiers incessants à la pénalisation de pratiques de survie comme la récup de nourriture dans les poubelles.

3.1.5 gendarmes et chasseurs

Les relations entre zadistes et chasseurs ont souvent été tendues, voir très tendues. -> récupérer des témoignages précis

Ainsi, plusieurs coups de feu ont été tiré sur la cabane de Camille alors qu'il était à l'intérieur. Il a pris la fuite alors que l'on tirait encore dans sa direction. *«Je suis pas venu ici pour me faire tuer par un chasseur ! »*

Enfin, parmi les nombreuses informations venant de proches de gendarmes choqués des procédés du gouvernement, une a secrètement ébranlé une partie des zadistes au début de l'été 2013.

Lors d'une période de tension entre chasseurs et zadistes, une réunion à Grande-Bretagne rassembla 70 fusils, autour d'un consensus clair : « *si il a encore un problème avec les zadistes, il y aura 2 morts sur la ZAD* ». Réponse des gendarmes (toujours présents à ces réunions) : « *faites ça discrètement* » ...

A l'époque, c'était trop gros pour être raconter. Aujourd'hui, les témoignages du Testet (voir ci-dessous) éclaire ce témoignage d'une lumière nouvelle. Espérons que les langues se délient et que des témoignages plus précis pourrons être récoltés et ajoutés à ceux-ci.

3.1.6 quel était leur objectif ?

Pour questionner l'objectif des forces anti-émeute déployées sur la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, nous allons analyser un point précis de la stratégie de gestion de foule mise en place pendant l'occupation.

Pour vider une place pendant une manifestation qui prend trop d'ampleur, l'usage chez les forces de l'ordre est d'envoyer des grenades lacrymogènes au milieu pour disperser la foule (ce fut notamment le cas le 22 février à Nantes).

-> liste d'exemples d'usage

Certains pourrons prétendre que la situation est différente en ville et dans une forêt. Pourtant, nous nous rappelons notamment du camp NO-NATO (Anti-OTAN) de Strasbourg en 2009, où une violence inouïe de la part de la police fut couplée de la présence de chars d'assaut et de militaires armés (n'ayant pas hésité à faire des arrestations de civiles, fusil d'assaut à la main -> lien vers la vidéo).

Durant ce contre-sommet, les forces de l'ordre firent comme d'habitude usage de grenades à foison, y compris dans les bois où l'hélicoptère dirigea les manifestant.e.s à grands coups de lacrymogènes vers la zone industrielle où eu lieu une rafle en bonne et due forme (300 personnes au poste pour « *participation à une rébellion armée* »).

Or, en 6 mois d'occupation sur la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, jamais une seule grenade ne fut lancée depuis les nombreux hélicoptères constamment sur place. Nous pouvons donc nous demander s'ils avaient vraiment l'intention de vider la zone sans faire de blessés en fonçant, Lanceurs De Balle et grenades explosives aux poings, sur les militant.e.s.

3.2 La manifestation anti-aéroport du 22 février

3.2.1 récapitulatif

mise en place

La manifestation a aussi été soigneusement préparée du côté des autorités. Elles savaient qu'il y aurait beaucoup de participants, grâce à nombre d'enquêtes : par exemple, la DCRI interrogeait les transporteurs autocaristes dans les différents départements pour savoir combien de cars viendraient (témoignage recueilli par Reporterre en Haute-Loire).

Elles pensaient aussi qu'il y aurait du grabuge, comme en 2012, et un important dispositif policier a été prévu, « *entre 1200 et 1500 personnes* », comme l'a indiqué sur Télé Nantes Patrick Lapouze, directeur du cabinet du préfet de Loire-Atlantique en charge de la sécurité.

Lors de la conférence de presse du dimanche 23 février, le Préfet de Loire-Atlantique, Christian de Lavernée, a indiqué : « *La police se préparait aux événements. Il fallait bien un millier d'hommes, et des moyens spécialisés ; pour la première fois à Nantes, on a eu des lanceurs d'eau* ».

Deux jours avant la manifestation, la préfecture annonce que le centre-ville sera interdit, et qu'on ne pourra pas emprunter le cours des Cinquante Otages.

Dans le schéma proposé par la préfecture, la manifestation serait passée par la rue de Strasbourg, puis par le cours Estienne d'Orves avant de rejoindre la place de la Petite Hollande. Un tracé bien court pour un rassemblement qui s'annonçait très fourni.

De plus, observe Nicolas de La Casinière, « *s'il fallait protéger le centre ville, pourquoi passer par la rue de Strasbourg, où se trouve l'agence Vinci et l'hôtel de Ville ? La préfecture aurait pu faire passer rue de Sully, une rue plus à l'est* ».

une montée en pression organisée

La tête du cortège avance vite, mais pendant ce temps, à l'arrière, ça patine. Il y a encore beaucoup de monde place de la préfecture, qui attend de pouvoir avancer. Parce que rue de Strasbourg, on avance lentement.

Certes, c'est « *une manif hyper joyeuse, les gens se parlaient beaucoup* », dit Adrien, venu de Bayonne. Le cortège est animé par l'« *Église de la sainte consommation* », des batucadas, des fanfares, la Brigade des activistes clowns. Des manifestants crient des slogans et collent des affiches sur les murs.

L'agence Vinci, qui se trouve **sur le trajet**, est mise à sac par un groupe déterminé, diverses banques sont taguées, l'hôtel de ville est peinturluré (il paraît que c'est une sorte de coutume durant les manifestations nantaises). Tout ceci ralentit la marche.

Vers 14h15, raconte Michel, un paysan venu avec son tracteur dans le groupe de Chateaubriant-Ancenis-Nort-sur-Erdre, « *on a vu les gardes mobiles qui prenaient position sur le cours des Cinquante Otages, avec le canon à eau, et qui montaient leur mur. Ça nous a choqué, ça voulait dire que les gens ne pouvaient plus nous rejoindre* ».

En effet, le centre ville restait accessible aux promeneurs : des gens marchaient donc cours des Cinquante Otages et rejoignaient le cours Franklin Roosevelt. Circulation interdite, donc, par le mur érigé par la police.

Michel reprend : « *On a pris la décision de mettre nos tracteurs au ras de ce mur. Notre intention n'était pas de pousser les gardes, mais d'être là. Des gens ont commencé à s'agglutiner, à taper sur le mur, ils ne savaient plus où passer* ».

De plus, dans le même intervalle de temps, des actions plus agressives commencent à se produire : au débouché de la rue de Strasbourg [NDLR : toujours sur le trajet], une foreuse installée sur un chantier, square Mercoeur, est incendiée.

Du côté du mur, le tapage continue : « *Une partie des manifestants se colle contre les grilles anti-émeute et se met à taper dessus sans excès, nous indique un témoin dans un courriel. Ça dure peut-être dix quinze minutes, de ce que j'en vois, et derrière tout cela, la manifestation continue à défilé en prenant le cours Roosevelt pour la Petite Hollande.*

Seulement voilà, quelques œufs de peinture sont lancés sur les policiers et quelqu'un leur étale de la peinture noire sur la visière...

La patience infinie des forces de police prend fin et les premières grenades sont lancées sur les manifestants un peu avant quinze heures. Le canon à eau est mis en marche dans les trois minutes qui suivent. »

« Entre 14 h 30 et 15 h, tout est parti en même temps, dit une journaliste nantaise : la foreuse brûle, le commissariat est attaqué, et les premières lacrymogènes explosent ».

« Les policiers ont réagi tout de suite, poursuit Michel, ils avaient tout fait pour déclencher l'émeute en faisant monter la pression. On a retiré les tracteurs tout de suite, sous les lacrymos, une vitre d'une cabine a été brisée, un tracteur est resté parce qu'il n'y avait plus la clé, il a fallu le tirer avec un câble, sous les lacrymos et les projectiles ».

La bagarre a-t-elle été délibérément provoquée par des radicaux organisés ? « Au départ, dit Michel, ce n'était pas des gens organisés. Après, oui, les groupes organisés sont arrivés. »

Attaque de l'hôpital

Au départ, la violence policière s'exerce à l'écart de l'hôpital mais très rapidement un groupe d'une dizaine de CRS s'avance vers la guérite de l'entrée principale de l'hôpital.

Par la suite et d'une manière totalement incompréhensible, différentes vagues de lacrymogènes arrosent l'esplanade et la voie piétonne des patients qui longe le bâtiment.

La lacrymo se ressent jusqu'au niveau du sas de l'entrée principale et un malade en chaise roulante est rapidement incommodé par les fumées toxiques.

Malgré les salves de lacrymo, un groupe de 6 CRS continue son offensive et pénètre sur le parking de l'hôpital. Très agressifs, ces derniers pointent à diverses reprises les quelques personnes sur l'esplanade avec le LBD 40.

Un CRS vise surtout un jeune d'environ 15-16 ans qui se réfugie derrière une voiture. Apeuré, il panique car conscient qu'il est condamné à ne plus bouger sous peine de recevoir le projectile de l'arme du policier haineux.

Il faut l'intervention répétée de quelques individus qui crient au flic *« baisse ton arme, t'es sur le parking de l'hôpital, t'as rien à y faire, allez baisse ton arme ! »* pour qu'il retrouve, non sans mal et malgré une hésitation palpable, un sursaut d'intelligence

Fin de la manifestation

Mais autour de 16h45, la foule reflue du cours Franklin Roosevelt vers la place de la Petite Hollande, alors que les tracteurs ont commencé à partir.

Les camions de gendarmes se mettent en ligne et vont commencer à parcourir le cours, repoussant les gens, émeutiers et manifestants mêlés, à coups de grenades lacrymogènes.

Sur la place de la Bourse, les terrasses de café sont pleines – à côté d’une agence SNCF largement taguée et peinturlurée. La police arrive, les gaz font partir tout le monde. Il est 18 h 30.

Pendant ce temps, sur la place de la Petite Hollande, CRS et gendarmes évacuent la place où se trouvent encore quelques centaines de personnes.

Les méthodes sont là beaucoup plus violentes que jusqu’alors, et des flash-balls à tir tendu sont utilisés, alors qu’il n’y a pas de menace, comme en attestent les nombreuses vidéos montrant cet épisode.

stratégie policière

La stratégie des forces anti-émeute est claire : chercher les dégradations en fournissant des **appâts** (parcours incluant l’agence Vinci, l’Hôtel de ville et une pelleteuse Vinci ...), provoquer la révolte en bloquant un **lieu symbolique**, et riposter immédiatement pour partir dans une montée croissante de violence.

3.2.2 armes utilisées

- > 3 canons à eau, une première en France
- > LDB
- > grenades

3.2.3 types et nombre de blessés

En ce qui concerne les blessés, voilà un des témoignages de l’équipe médicale mise en place par la ZAD : « *Comme équipe medic, on a vu une cinquantaine de blessés, dont 13 blessures au visage par flash-ball : 4 hématomes à l’œil, 2 arcades ouvertes, hémorragies faciales, saignements à l’oreille, fracture du nez, plusieurs blessures au crâne. Aussi plusieurs impacts de flash-ball au*

thorax, jambes, un doigt cassé. Aussi 2 personnes avec des brûlures par gaz au poivré, 3 désorientées par grenades assourdissantes et des coups de matraque. Au moins 4 pris en charge par les pompiers. + le journaliste de Rennes TV atteint par des éclats de grenade dans les jambes). »

Quentin Torselli, Damien Tessier et Emmanuel Derrien ont été blessés à l'œil lors de la manifestation du 22 février. Quentin Torselli, 29 ans, a perdu l'usage de son œil gauche. Damien Tessier, 29 ans également, souffre « d'une nécrose de la rétine », due, selon lui, à « une grenade assourdissante ou une balle de caoutchouc ». Emmanuel Derrien, 24 ans, originaire de Quimper, sera opéré de la cataracte.

Témoignage de Quentin, touché par une grenade assourdissante qui, au lieu d'être tirée en l'air, a été tirée de façon horizontale, dans son œil :

« Je l'ai prise directement dans le visage. Elle a explosé dans mon visage. Vu ce que ça a fait... [...] Le choc, ça a été un bruit et une douleur extrêmement vive sur le coup, puis bon moi je me suis écroulé.

C'est vrai que c'était assez violent j'ai trouvé. Il y avait, de la part des manifestants, des gens qui voulaient absolument lancer des trucs sur les CRS mais les CRS, eux, gazaient n'importe qui.

Et ils visaient, au flash-ball, ils étaient cachés, on les voyait viser, suivre des gens qui marchaient ou qui couraient en face pour aller se mettre à l'abri. Ils les visaient, les suivaient et shootaient, quoi. et ils visaient pas les pieds. On a vu la façon dont ils tiraient, c'était très... c'était ciblé.

J'étais pas armé, j'avais pas de masque à gaz, j'avais pas de lunettes de protection. On était là pour une manifestation familiale, festive, on était là pour faire masse, pour faire du nombre.

Et après, c'est vrai que je suis resté même s'il y avait les lacrymos, parce que je trouvais ça injuste et qu'il fallait rester. Y'avait des gens, y'avait des pères de famille, y'avait des anciens, y'avait un petit peu de tout et voilà, moi je voulais rester aussi avec les gens pour montrer qu'on était là mais sans...»

3.2.4 interpellés, peines

Les mois suivants la manifestation ont vu s'enchaîner les arrestations et les condamnations faisant suite à la manifestations anti-ayraultport à Nantes du 22 février dernier. Ainsi plus d'une trentaine de personnes ont été interpellées et

jugées, souvent en comparution immédiate. Deux ont été condamnées à au moins un an de prison ferme, d'autre à plusieurs mois.

Les procès qui ont eu lieu en ce début d'été (les 19, 20 et 27 juin, puis les 7, 10, 16 et 18 juillet) font suite aux nombreuses arrestations – près d'une trentaine à ce jour – liées à la manifestation contre le projet d'aéroport de NDDL du 22 février à Nantes. Il s'insère dans un moment d'accélération de la répression qui ne fait que refléter l'ampleur croissante du mouvement d'opposition à ce projet destructeur, uniquement animé par une logique de profit.

Face à la faiblesse, sinon à l'absurdité, des dossiers montés par l'accusation, la justice condamne à des peines dont la disproportion est aberrante. Ici un an ferme pour le jet d'un fumigène artisanal et de deux ou trois cailloux, là à quatre mois de taule pour la tentative de vol de deux livres dans une grande surface, intervenue plusieurs mois après les faits, et la possession pendant la manif d'un bâton de berger. Certains dossiers portent la patte évidente de la Direction générale de la sécurité intérieure. *« Il y a plein de non-dits dans ces dossiers »*, remarque un avocat.

3.2.5 quel était leur objectif ?

Chercher le débordement pour réprimer

Chercher à mutiler pour terroriser

Christophe Bertrand, patron de la police de Loire-Atlantique : *« Les consignes données aux fonctionnaires habilités à les utiliser sont claires : on ne vise pas les visages. Mais on ne peut pas exclure que la personne visée ait fait un mouvement inopiné au dernier moment. »*

Alors, 3 yeux crevés, un hasard malheureux ? Et encore plus hasardeusement, 3 personnes non masquées et non-violentes ...

3.3 pressions et violences au Testet

3.3.1 durée d'occupation et pressions

-> usage de drones ?

Dans *La Domination policière* (2013), Mathieu Rigouste avance que « *la violence policière est rationnellement produite et régulée par l'État* ». Selon lui, les zadistes du Testet sont face à une « *contre-insurrection policière* », qui peut dériver en « *guerre de basse intensité* ».

Claire Dujardin, avocate de nombreux zadistes opposés au projet de barrage, explique qu'une vingtaine de plaintes ont été déposées. Les habitants de la ZAD dénoncent les violences policières qu'ils subiraient depuis le début des travaux sur le site de Sivens, en septembre.

« *Depuis cette date, l'attitude des forces de l'ordre a changé. Quand elles ont su qu'il y avait une réoccupation des lieux, l'usage de la force a été tout de suite disproportionné. La consigne, c'était de vider la zone, quels que soient les moyens, et d'éviter l'établissement d'une nouvelle ZAD après celle de Notre-Dame-des-Landes.* »

L'action de la police a été extrêmement violente depuis la fin août, outrepassant largement les nécessités de l'ordre public dans un État républicain. De nombreux témoignages attestent de cette violence souvent gratuite, à l'encontre d'opposants installés sur la ZAD essentiellement non-violents.

Plusieurs des opposants ont certes, à l'occasion, lors des affrontements de début septembre, lancé des projectiles et parfois des cocktails Molotov contre les forces de police. Mais l'esprit dominant, aussi bien sur la ZAD que parmi les collectifs, est à la non-violence, comme l'attestent reportages et témoignages.

La répression provocante menée par gendarmes et CRS à l'encontre de manifestants ou d'occupants pacifiques ne pouvait que viser à susciter des réactions violentes - servant d'alibi à la répression - chez les opposants.

Interrogés par téléphone, plusieurs élus écologistes dénoncent le passage en force du conseil général et de la préfecture.

« *Il y a eu une présence violente des gendarmes, explique ainsi François Simon, conseiller régional. Les gardes mobiles sont allés en permanence provoquer les jeunes zadistes, qui se sont faits molester, ont reçus des tirs de*

flash-balls et de lacrymos, C'est toute une ambiance, une logique de guérilla depuis des semaines ».

Des pneus de voitures auraient été crevés, des vitres brisés et des vêtements brûlés par des gendarmes.

Ainsi, la « Maison des Druides », occupée par des « *militants pacifistes* » selon Guillaume Cros, président du groupe EELV au conseil régional, et très présent sur le terrain, a subi 14 interventions de gendarmes pendant les dix jours qu'a duré l'occupation, « *alors qu'ils n'avaient pas le droit d'intervenir* » hors décision judiciaire.

L'ancienne ministre du logement Cécile Dufлот s'est rendue sur place la semaine dernière. Elle raconte à Mediapart qu' : « *ayant assisté à plusieurs mobilisations comme Notre-Dame-Des Landes, j'ai été très surprise des méthodes des gendarmes. Ils m'ont raconté, vidéos et photos à l'appui que les gendarmes ont volé des affaires d'escalade et fait un feu avec (NDR : -> liens vers les vidéos). Ils ont détruit la nourriture des gens, piétiné des affaires. Ça a été très violent et provocateur. Nous avons alerté le préfet que nous avons rencontré. Il n'avait jamais rencontré le chef des opposants locaux qui est un militant EELV, pas un zadiste. Puis de retour à Paris mardi, nous avons fait part de nos craintes à tout le monde* ». Sans grand effet. Un recensement est ouvert pendant un mois pour nous signaler les amendes et destructions importantes d'effets personnels subies pendant des actions collectives.

-> témoignages d'attaques de nuit

Le 6 septembre, une journée de mobilisation unitaire est prévue sur place. Des militants se sont enterrés pour bloquer l'avancée des pelleteuses. Ben Lefetey, porte-parole du collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet, est le premier à arriver en voiture pour bloquer le passage.

Il s'arrête devant les gendarmes mobiles. « *Ils étaient très agressifs. Je fus le premier à me prendre des coups de matraque dans les jambes. Nous étions une centaine. Pourquoi appeler au dialogue et en même temps faire ça ?* » s'interroge-t-il rétrospectivement. Tous les moyens étaient bons pour mettre fin à la contestation, en déduit-il aujourd'hui.

-> témoignage enterrés piétinés

Mediapart a publié le témoignage d'Elsa Moulin, une militante de 25 ans, qui avait été grièvement blessée à la main le 7 octobre sur la zone du Testet. La jeune femme affirme avoir été touchée par une grenade jetée par un gendarme du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) dans la

caravane où elle s'était réfugiée avec trois autres militants, sur un terrain non-expulsable. La scène a été filmée par l'un d'eux (-> lien vers la vidéo).

3.3.2 types et nb de blessés

3.3.3 interpellés, peines

3.3.4 gendarmes et chasseurs

Le contexte de tensions c'est produit aussi [...] avec des chasseurs, probablement proches de la FNSEA [...] qui ont organisé de véritables battues nocturnes autour de la ZAD autour du 15 septembre.

Les gendarmes locaux n'ont rien fait : quand ils intervenaient, les zadistes témoignent qu'ils ne disaient rien, qu'ils n'arrêtaient personne, sinon qu'ils prenaient les zadistes et allaient les mettre plus loin, et déjà à l'époque il était dit « *de toute façon ça va finir par un mort* ».

Et s'était ce qui se passait aussi lorsqu'on appelait la gendarmerie de Gaillac ou de l'Isle-sur-Tarn, il y avait cette réponse : « *ça finira par un mort* ».

On a même entendu des chasseurs dire que si il y avait encore une nouvelle manifestation qui dégénérerait à Gaillac, ils iraient s'interposer violemment pour arrêter les violences en plus des gardes mobiles ...

3.4 quel était leur objectif ?

Les habitants de la « Zone à défendre » (ZAD) du Testet, qui se battent contre le projet de barrage de Sivens, le répètent depuis une semaine : la mort de Rémi Fraisse, probablement tué par une grenade de la police, est l'épilogue sanglant d'une « *stratégie de montée en tension orchestrée par les forces de l'ordre* ».

Ce décès révoltant n'est malheureusement pas surprenant dans ce contexte. A Notre dame des landes, au Testet et partout où nous nous opposons à leurs desseins, nous avons dû faire face au déploiement crû de la violence d'État.

Si nous avons bien compris de notre côté que nous ne pouvions nous contenter de les regarder docilement détruire nos vies, eux ont démontré qu'ils ne nous feraient aucun cadeau.

*« Le décès de Rémi Fraisse au Testet est le résultat d'un crime : celui des responsables socialistes qui ont **piétiné la loi** et la démocratie **pour ne laisser d'autre issue que la violence**.*

*[...] nous affirmons que la mort de ce jeune homme résulte de l'**obstination criminelle** de hauts responsables qui ont, contre l'évidence et en piétinant l'esprit de la loi, conduit à une situation où la seule issue était la violence, une violence savamment entretenue par une police à qui l'on a lâché la bride. »*

(Hervé Kempf - www.reporterre.net)

Chapitre 4

Objectif de l'intervention : un assassinat programmé

« Le meurtre policier de « militants » reste jusqu'aujourd'hui exceptionnel face à l'industrie des meurtres policiers des non-blancs pauvres. Mais les figures de Carlos Giuliani tué par la police à Gênes en 2001 et d'Alexis Grigoropoulos, tué à Athènes en 2008, montrent que l'assassinat policier de « militants » tend à se développer à mesure que la restructuration néolibérale et sécuritaire du capitalisme opère.

*Comme tous les crimes policiers dans les quartiers, le meurtre de Rémi n'est pas une « bavure », pas un dysfonctionnement, mais bien le produit de mécaniques instituées, de formations rationnelles, de tactiques et de stratégies légitimées et justifiées du haut de l'appareil d'État. jusque dans les gestes des exécutants policiers, c'est **un meurtre d'État, prémédité** par la mise en œuvre des structures qui l'ont rendu possible, **un assassinat.** »*

(Mathieu Rigouste)

4.1 contexte

Nous disposons de plus en plus de témoignages parcellaires mais qui concordent beaucoup. Si nous appelons à rassembler la plus grande quantité possible de témoignages précis pour établir la vérité, voici ce que nous pouvons d'or et déjà établir sur le déroulement de la soirée.

4.1.1 Une manifestation pacifiste

Dans le brouillard ambiant on ne peut faire l'impasse sur quelques questions évacuées du débat public par les médias dominants et leur logique du spectacle permanent.

Le rassemblement prévu sur le site du projet de barrage était annoncé comme pacifique. Il avait été demandé que tous les gardes mobiles sortent de la zone et que tout le matériel soit retiré du chantier. Quelques jours avant, la préfecture faisait savoir qu'il n'y aurait pas de présence policière sur la zone pendant le week-end du 25 et 26 octobre.

Sur le site tantquilyauradesbouilles.wordpress.com le 22, on pouvait lire que : « *La préfecture du Tarn se plie déjà à l'événement: **le préfet s'est engagé à ce qu'aucun gendarme ne soit présent sur la zone durant le week-end. Ce rassemblement sera sans risque de violence ni répression. C'est le nombre et la détermination qui montreront notre force et amèneront la victoire. Venez nombreux.ses avec bonne humeur !*** »

Pour qui en doutait, ceux et celles qui sont venu.e.s sur la zone ce week-end-là ne se préparaient pas à la guérilla.

Les zadistes sont-ils des « casseurs » ? Apparemment, nombre de députés le pensent, qui ont salué l'intervention de Manuel Valls d'une salve d'applaudissements, lors des questions au gouvernement. C'est pourtant ne rien connaître à la réalité de ces mouvements.

À Notre-Dame-des-Landes, au Testet, dans le Morvan, à Chambéry, partout où elles éclosent, les ZAD ne se contentent pas de contester les grands projets d'équipement. Elles sont aussi des creusets alternatifs : des expériences de propriété collective, de démocratie directe, d'autogestion, de permaculture. Occuper un site pour y faire advenir un autre monde, des rapports sociaux plus égalitaires, une convivialité radicale ...

Ce sont des formes de « *politiques préfiguratives* », à l'image des collectifs

décrits par Isabelle Frémeaux et John Jordan dans leur beau livre *Les Sentiers de l'utopie*. C'est un trait commun avec le mouvement anglo-saxon des places : Occupy Wall Street, Oakland, ou l'université de Londres.

4.1.2 Une provocation volontaire

Qui pouvait sincèrement penser que le matériel laissé sur la ZAD resterait intact alors qu'un rassemblement contre le projet de barrage était annoncé depuis plus d'un mois ?

Qui viendra nous dire que les équipes du barrage ont eu le temps de tout retirer de la zone sauf ces deux éléments, juste assez peu coûteux pour ne pas représenter une perte trop importante mais suffisamment pour servir **d'appât** et donner un vernis de légitimité au retour des forces de l'ordre sur zone ?

D'autant plus qu'il s'agissait d'un **lieu symbolique et stratégique** (voir plus loin : 4.2.2 *Objectifs du black-block*). Tout ça se passait en effet vraiment à l'extrémité même de la zone, à l'endroit même où se situe la limite la digue, un endroit hyper-symbolique, où se trouvait auparavant le campement de *la Bouillonnante*, un des tout premiers campements avec chapiteaux qu'il y a eu sur la zone.

Nous retrouvons ici le même cadre que pour la manifestation du 22 février 2014 à Nantes.

4.1.3 objectif des vigiles ?

On nous dira que les vigiles (ou agents de police privée) étaient là pour protéger le matériel resté sur place. 3 à 5 vigiles ? Il était évident que si un mouvement se faisait vers le chantier, un groupe conséquent arriverait devant ces agents de police privée. Leur rôle n'était-il pas d'attendre une attaque pour justifier une intervention des forces anti-émeute ?

4.1.4 événements du vendredi soir

Alors que les premiers participants arrivent vendredi soir, la nuit s'illumine. Il reste un préfabriqué et un générateur sur la zone, au niveau du parking construit pour accueillir les machines du chantier.

Ce soir-là, ils partent en fumée ; une petite victoire contre le chantier. Mais cet incendie marque inéluctablement le retour des flics sur la zone et donc des affrontements.

4.2 préliminaires

4.2.1 journée du samedi

Le lendemain, la matinée se déroule dans une ambiance familiale et festive. Cela fait drôlement plaisir de voir toutes ces bouilles de mêmes courir partout, des personnes de tous les âges se balader autour de la Métairie, elle qui fût si souvent cernée par les milices en armures bleu marine. Les conférences, les témoignages, la pièce de théâtre et la cantine à prix libre, le programme se déroule sous le soleil et avec le sourire.

L'accalmie prend fin vers 16h30. Les bleus sont de retour au niveau du parking, la tension monte. Le face à face se déroule entre le parking et la colline qui remonte vers les bois. Vers 17 heures, la pression monte. Plusieurs dizaines de personnes habillées de noir et parées pour l'affrontement affluent.

il ne faut pas longtemps avant que les renforts de police n'arrivent sur place et ce sont plus de trente camions qui se massent à l'entrée de la D999, zone d'accès au chantier. On entend bientôt les premières détonations, les lacrymogènes puis les grenades assourdissantes.

S'en suivent environ 4h d'affrontements, ou plutôt de guerre asymétrique. 200 personnes à la louche, cagoulées ou non, violentes ou pas, clowns activistes et pacifistes font face à des robots en armures, boucliers, casques, et armes diverses à la main.

Il paraît qu'ils représentent l'ordre et la loi. Mais alors qu'est-ce qu'ils foutent là, à provoquer tout le monde? Que protègent-ils? Il n'y a plus rien à brûler ou à saboter. Pire, *que cherchent-ils ?*

Tandis que l'affrontement se poursuit à une extrémité de la digue, des clowns-arbres arrivent pour calmer la tension.

Les manifestants, bigarrés et joyeux forment une chaîne humaine juste devant le cordon policier. La situation se calme pendant une demi heure mais la tension remonte d'un cran avec la volonté de la chaîne humaine pacifique d'avancer et de se rapprocher du cordon.

4.2.2 objectif du black-block

Prise de son de Philippe pour Radio Albigès : interview d'une «ultra», participante au black-block alors qu'un mouvement se prépare pour récupérer la zone du chantier samedi après-midi.

« On va essayer simplement de repousser la police qui n'avait pas à être sur les lieux. Ça fait partie aussi de la lutte, parce que c'est aussi une lutte de territoire et qu'un moment donné ils avancent sur un terrain et c'est normal de les repousser, ils n'avaient pas à être là. Ça fait partie du festival à part entière.

Ce que j'ai bien compris, c'est qu'effectivement il y a des gens qui se sont organisés dans la nuit pour repousser une voiture de vigiles qui était faible comparée au nombre de personnes qu'il y avait déjà présentes sur la zone.

Repousser la voiture de vigile, c'était récupérer **un des endroits clé et stratégiques** de l'avancement du barrage, parce que c'est l'endroit où actuellement ils mettent toutes leurs machines, et l'intérêt de récupérer cette zone là c'est aussi permettre qu'ils puissent pas venir remettre les machines et que ça fasse concrètement barrière au projet.

Les gens s'interrogent [parce qu'on est cagoulés], il faut regarder un peu ce qui se passe dans le monde entier, il y a des hélicoptères, etc.

Simplement à un moment donné on agit pas en tant qu'une personne, on agit en tant qu'un ensemble, c'est des voix, pas des visages, pas des gens.

Il y a une espèce de caricature permanente qui se revient, alors que toi tu te protèges parce que tu sais très bien que tu risques cher pour rien. Il suffit d'être un peu intelligent et d'avoir une analyse du monde aujourd'hui pour se rendre compte, et ce qui est étonnant c'est qu'il n'y a pas plus de curiosité que ça ; faut sortir des catégories.

Si ça se trouve ils vont juste partir, l'objectif c'est qu'ils partent. Y'a rien à casser ici, ils ont tout dévasté !

C'est évident que si il y avait beaucoup de personnes, on ferait force sans armes. Si on était tous ceux qui sont là derrière, à festoyer, à se dire aussi à moment dans notre fête, il y a ce moment où on les fait reculer pour prendre cette place.

Mais non, il y a des catégories qui nous séparent, qui sont lieux à tout un tas de préjugés ou je ne sais quoi. Merci Libération, merci Le Monde ... »

4.2.3 déroulement des affrontements de la soirée

Les forces anti-émeute attaquent, manquant de faire cramer ce qu'il reste de forêt à Sivens avec leurs grenades incendiaires. Ils provoquent des incendies à plusieurs reprises, tirs tendus de lacrymos, puis les grenades assourdissantes, désencerclantes qui fusent de toutes parts. Ils visent au milieu des personnes présentes, « dans le tas ».

Les affrontements de l'après-midi prennent fin quand, après une pause des deux côtés, les zadistes décident de partir d'eux-mêmes. On les laisse plantés là sur leur ligne stupide, sans adversaires. La soirée se déroule normalement jusqu'à 1h du matin. Voici un témoignage de ce qui c'est passé ensuite (Échos *d'une Guerre en Cours*) :

Sur le fameux parking il reste quelques fourgons et les bleus sont rassemblés autour. Ils ont deux grands projecteurs qui éblouissent les personnes venues voir ce qu'il se passe.

Au départ elles ne sont pas nombreuses mais suite aux premiers effets d'annonce des policiers (« *Gendarmerie Nationale, dispersez-vous, nous allons avoir recours à la force!* ») d'autres les rejoignent. L'ordre est donné dans les rangs zadistes de ne pas tirer les premiers. « *On attend qu'ils commencent, on ne fait rien avant.* ».

Les premiers palets de lacrymo déchirent la nuit suivis des premières pierres. Certaines parviennent jusqu'aux carrosseries des fourgons. Le gros de la masse des personnes présentes s'éloigne un peu des grilles du parking. On y voit pas grand chose et plusieurs d'entre nous tombent dans les tranchées du chantier en courant pour échapper aux grenades.

Les affrontements ont grimpés en violence très rapidement, et entre 1 et 2h du matin c'était extrêmement violent. « On a rarement vu ça sur la ZAD ».

Quatre fusées d'artifice sont tirées, elles touchent le sol après avoir laissé un filament scintillant. Aucune d'entre-elles ne touche un véhicule et encore moins un flic. Par contre les grenades envoyées par le camp adverse passent très près, leurs explosions résonnent à travers la zone, ramenant le voile de la guerre sur l'ambiance festive.

Dans les gens qui étaient côté «opposants», il n'y avait pas que des zadistes, il y avait des gens qui étaient là pour comprendre ce qui se passait, qui, sortant du concert, entendaient des cris, des explosions, qui voyaient des nuages et qui sont aller voir.

J'ai [NDLR : il s'agit du témoignage *Échos d'une Guerre en Lutte*] vu deux patateurs, des frondes et des lance-pierres. J'ai vu voler des cailloux et des mottes de terre (assez dures, faut le dire, ce n'est pas un doux humus qu'ils ont laissés!), des fusées d'artifices (certaines ont mis le feu dans la zone défrichée des pentes où il y avait des GM déployés, une seule est allée dans le carré vide défendu par les flics), des fusées de détresses (deux tirées en direction de l'hélicoptère de la gendarmerie, pour le faire reculer, ce qui a marché) et même un feu d'artifice complet. J'ai vu voler des bûches enflammées et des bouts de bois. Rien qui ne soit qu'assez inoffensif, approximatif ou imprécis, rien qui ne soit propulsé par autre chose que la simple force humaine ou qui ne soit que quelques milligrammes de poudre et d'oxydes colorants sans projectile d'impact.

Ayant passé la nuit de Dimanche à lundi avec ceux qui gardaient le "*Dance Floor*", dont certains ont participé activement à la bagarre, j'ai aussi demandé s'il y avait eu cocktails. Niet.

4.2.4 Pourquoi combattre la police ?

Ceux-là étaient sur zone depuis septembre et en ont pris plein la gueule depuis plus d'un mois, seuls ou presque devant les GM et les engins de chantier. Ce ne sont pas des black-blocs extérieur.

Ils ont tout fait, action non violente, clown, médiation, barricades et caillassage. Toutes leurs stratégies se sont heurtées à une machine inexorable quelque soit la forme de l'opposition.

Face à la coercition et au cynisme de notre état, aucune stratégie ne peut prétendre s'imposer comme étant la seule valide. La non violence a prouvé mille fois sa non efficacité si elle est utilisée seule. Il y a des contextes où cela marche, d'autres pas du tout.

Regardez l'histoire autrement qu'avec des grilles de lecture toutes faites, des grands récits et des fantasmes (Gandhi!). Pour la violence c'est pareil et d'ailleurs les zadistes savent bien jusqu'où y aller. Ils sont nombreux à venir de NDDL, la procédure de la flicaille ils connaissent ...

Utiliser des armes létales entraîne une réplique proportionnée et on va au massacre que nul ne veut dans ce camp. On a des doutes vis à vis de l'autre, de plus en plus justifiés et il faut en tirer les conséquences.

J'ai croisé à Albi un gars qui m'avait tenu la veille tous les propos non violents du monde. Il avait un pavé à la main. La rage monte devant tant de provocations.

Il en faut autant pour s'interposer, bras levés entre les flics et les violents que

pour lancer des pavés. Ce n'est pas exactement le même genre de courage cependant, l'un vient plus facilement aux jeunes taillés comme des baraqués, mais chacun fait avec celui qu'il a ou pas, on a le droit d'avoir peur et il y a mille choses à faire ailleurs que sur le front.

Mais il faut aussi y être en nombre sinon les engins passent, les arbres tombent et sont rasés, la terre est chamboulée et "Carcénac" nous dit: "*au point ou on en est pourquoi s'arrêter ...*"

4.2.5 violences, usage d'armes et blessés

D'après les témoignages que nous avons reçu, les forces anti-émeute auraient durant la soirée régulièrement joué à « 1-2-3-soleil » avec les zadistes : couper les phares du fourgon braqué sur les opposants, attendre que des curieux s'approchent, rallumer et canarder tout ce qui bouge.

“Plusieurs blessé.e.s sont évacué.e.s alors que ces cinglés en uniforme continuent de les canarder. Un homme en état de choc s'effondre à côté de moi, on le met sur le côté en évitant autant que possible les palets de gaz qui nous sont volontairement lancés dessus. L'équipe médic prend le relais.”

Les affrontements ont fait une dizaine de blessés, dont cinq ont été évacués vers l'hôpital. Parmi eux, une personne a reçu un tir de flash-ball dans la figure. Le SAMU, appelé par l'équipe de secours d'urgence des opposants, a refusé de venir sur place.

Le lieutenant-colonel qui commandait le dispositif, explique que « *Le préfet du Tarn nous avait demandé de faire preuve d'une extrême fermeté* ». Selon le décompte officiel, plus de 700 grenades en tout genre ont été tirées, dont 42 grenades offensives.

4.3 déroulement de l' «intervention»

4.3.1 une cible non-violente

Rappel du témoignage d'Anna, l'amie de Rémi, sur place au moment du drame :

« Vers deux heures moins le quart, dans la nuit, des amis sont allés plus loin voir ce qui se passait. À leurs dires, ça avait l'air impressionnant, on entendait encore les explosions fortes. Rémi a voulu y aller.

[...] Le spectacle était très violent, l'ambiance très particulière, nous n'avions jamais vécu ça. Face à une telle scène d'incompréhension et d'injustice, Rémi ne pouvait que réagir d'une manière ou d'une autre.

[...] Je l'ai vu partir d'un coup en criant « Allez, faut y aller ! » Il a commencé à courir devant. Il n'avait rien pour se protéger, il n'a pas mesuré ce qui l'attendait. Les flics ont tiré en rafale, je me suis écarté pour me mettre à l'abri. Quand je me suis retournée, Rémi n'était plus là. Ensuite, les gendarmes ont fait une sortie. »

La question de savoir s'il était pacifiste ou non est un non-sens visant à stigmatiser et diviser les militants.

Par contre, en vue de la situation, on peut se demander s'il avait un comportement suffisamment offensif pour que des gendarmes, lourdement carapacés, protégés derrière un grillage, se sentent suffisamment menacés pour faire usage de grenades explosives offensives.

Une soixante-dizaine de gendarmes, même face à 150 opposant-e-s (à supposer qu'elles et ils étaient bien si organisé-e-s et armé-e-s qu'il est écrit) ne signifie pas que les gendarmes mobiles aient été en sous-nombre ou en difficulté ... L'idée pourrait même faire sourire (j'ai bien dit "pourrait") pour qui connaît l'armement militaire dont dispose les GM et CRS.

4.3.2 situation de tir

“À un moment, après un lancer massif de grenades, un groupe de GM s'est avancé sur la dalle de béton, a attrapé une personne à terre et l'a porté près de la route. Cette personne était à deux/trois mètres du grillage, elle a pu recevoir une grenade en tir tendu. »

« Dans la nuit de samedi à dimanche, je me trouvais tout près du chantier, dans un endroit surplombant les affrontements entre des opposants du barrage du Testet et les gendarmes mobiles (GM). Dans l'obscurité, seuls les phares de trois véhicules des forces de l'ordre et quelques-uns de leurs spots éclairaient la zone où ils étaient retranchés.

Vers 2 heures, j'ai vu l'explosion d'une grenade explosive à environ 3 mètres [NDLR la transcription du témoignage indiquait 30 mètres, les recouplements et photographies nous amènent à supposer une faute de frappe] du portail où se situait le camp des gendarmes mobiles, positionnés sur le parking du chantier. **C'est la seule explosion que j'ai vu aussi près de la position des GM** - les autres grenades explosives ayant jusqu'alors été tirées sur des groupes de manifestants bien plus loin de leur position. »

« Il était à trente mètres de moi sur ma gauche. **Je l'ai vu se faire toucher** alors qu'il y avait des explosions à côté. Ils ont envoyé des grenades explosives, des tirs de flash-balls. Après, cette personne s'est retrouvée à terre. »

Notons que plusieurs personnes qui étaient sur place affirment que les gendarmes jouaient avec le minuteur des grenades pour les faire exploser au contact. Si ce n'était pas le cas, même si la grenade avait atterri dans sa capuche, Rémi n'aurait-il pas pu courir. quelques secondes avant l'explosion, s'éloignant ainsi du grillage à 3 mètres duquel seulement il est tombé ?

rappel sur les grenades explosives

« Il n'y a pas de gradation entre ces différentes grenades, dit Pierre-Henry Brandet. Ce sont des emplois différents, selon les circonstances : protéger les manifestants, se dégager d'un attroupement, etc. **C'est au commandement d'amener la réponse proportionnée en fonction de la menace.** »

Pourtant, les grenades OF sont des armes de guerre, que seul un gradé peut projeter, et encore : dans certains cas bien précis, et seulement en les jetant à terre, prévoit le règlement. Mais cette nuit du 25 au 26 octobre, dans la forêt de Sivens, environ 700 grenades dont 42 de type OF sont lancées par les militaires.

4.3.4 charge immédiate

« **Quelques instants après**, les gendarmes ont tiré d'importantes salves de

gaz lacrymogène absolument partout autour des manifestants. Dans la densité des gaz, des projecteurs ont été braqués sur la zone où avait eu lieu l'explosion.

*Un groupe de GM est sorti du périmètre grillagé du chantier pour la **première et unique fois de la nuit** et a rapidement avancé sur une dizaine de mètre jusqu'au lieu de l'explosion de la grenade. Ils se sont rapidement repliés. Les deux derniers GM portaient un corps inerte par les bras et les jambes.*

Ce mouvement des flics m'a surpris car jusqu'à ce moment là, quand des manifestants étaient blessés devant le portail, les GM autorisaient 2 personnes à venir les récupérer. »

*« Il y a eu une charge de flics, **j'ai chargé aussi**, mais je me suis retrouvé tout seul, du côté gauche. **Mais tout le monde est arrivé trop tard**, ils ont mis en joue ceux et celles qui arrivaient. J'ai vu ce gars à terre se faire traîner par les policiers et on n'a pas pu en savoir plus. »*

-> récupérer des témoignages plus précis :

immédiatement après avoir touché Rémi, les gendarmes ont largué une charge inhabituellement grosse de lacrymogènes, ouvert la grille, et chargé. Ce comportement unique est en totale incohérence avec leur mode opératoire de la soirée.

-> récupérer le témoignage d'un militaire ou gendarme :

Le fonctionnement de la chaîne de commandement est tel, que le délais pour demander et recevoir un ordre afin de sortir du mode opératoire habituel est trop long pour une charge instantanée. L'ordre avait-il été donné de récupérer le corps avant même qu'il tombe ?

Or, en septembre, dans un rapport interne que Presse Océan a pu consulter, les services de l'État chargés de la surveillance de la ZAD aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes évoquaient le scénario du pire qui s'est déroulé samedi soir au barrage du Testet.

4.3.5 on efface les traces

A 01h59, les pompiers constatent la mort de Rémi. La hiérarchie militaire et gouvernementale est forcément immédiatement mis au courant.

Pour pouvoir sécuriser la zone du crime, il aurait pourtant suffi, comme nous

l'avons vu de repousser les zadistes en lançant des grenades lacrymogènes depuis l'hélicoptère.

Pourtant, le soir même, rien n'est fait pour apaiser la situation : «*Quand je suis rentré au campement [à la Métairie, à 1,5 km du lieu des affrontements, NDLR], il était 5 h moins le quart, il y avait encore des tirs de grenades.* ».

Pire, après la fin des affrontements, les policiers, seuls, abandonnent les lieux sans sécuriser la scène du crime (->à confirmer).

À midi, ce dimanche, sur le lieu des affrontements de la veille, il n'y avait aucune présence policière et aucune sécurisation de la zone où aurait eu lieu le décès.

Guillaume Cros, président du groupe Europe Écologie-Les Verts au conseil régional de Midi-Pyrénées, affirme qu'il n'y [avait] «*aucun enquêteur sur place* ».

Chapitre 5

Objectif du gouvernement : diviser et effrayer

La gestion des événements par le gouvernement nous montre bien quelle est sa stratégie : division et intimidation.

D'un côté, les gentils pacifistes auquel il s'agit de faire croire que ce n'était qu'un accident regrettable, mais malheureusement inévitable étant donné la présence de casseurs ultra-violents à chaque manifestation.

De l'autre les méchants extrémistes black-block, auquel il fait passer un message clair pour qui sait lire entre les lignes.

A nous de comprendre ce message, et d'agir en conséquence ...

5.1 déclarations des autorités

5.1.1 mensonges éhontés sous couvert d'euphémismes capilotractés

Immédiatement après les faits, l'ensemble des services gouvernementaux (État, préfecture, et gendarmerie) ont fait preuve d'une mauvaise fois et d'un mutisme plus qu'intrigante.

M. Renier, qui gérait sur place les opérations de gendarmerie lors des échauffourées de samedi soir, a simplement indiqué que le calme était revenu "vers 21 heures". Il a indiqué que sept membres des forces de l'ordre avaient été blessés mais que les pompiers ne lui avaient pas signalé dans la soirée de blessé dans le camp adverse.

La préfecture a, quand à elle, regretté dimanche qu'« *en raison de l'hostilité des manifestants, il n'[ait] pas été possible aujourd'hui de faire la moindre constatation technique* » sur les lieux. Nous avons vu que la zone était accessible, et allons voir si-dessous à quelle point cette déclaration est sans honte (5.2.1 - *refus de venir sur place le matin*).

5.1.2 un écran de fumée médiatique

Ensuite, les déclarations officielles (procureur d'Albi, préfecture, gendarmerie, grande presse, etc.) organisent un écran de fumée et de désinformation pour que nous ne connaissions pas les conditions de ce drame.

Vous avez sûrement pu lire toutes les inepties répandues dans la presse capitaliste.

Les premiers mots du préfet du Tarn, Thierry Gentilhomme, diffusés dimanche matin, sont éloquentes. D'abord il est question du « *corps d'un homme sans vie* » qui aurait été « *retrouvé* » sur le site. Sans jamais indiquer que cela pourrait être la conséquence des affrontements. (Propos repris dès dimanche par France Info, mais ils ont disparu entre-temps après une mise à jour de l'article).

Le doute était tel que dimanche matin, pendant de longues heures, les personnes présentes sur la zone envisageaient que cette mort pouvait n'avoir aucun lien avec les événements de la nuit. Le même communiqué du préfet se permet d'ajouter que deux gendarmes mobiles ont été blessés ! Voilà comment on prépare le terrain: on ne sait rien sur la mort de cet homme, mais les premières victimes sont les GM !

Ensuite, l'autopsie pratiquée lundi sur le corps de Rémi. La mort serait due à une « *explosion* »; mais attention, dixit cette fois le procureur d'Albi, impossible de dire si cette détonation est venue du camp des gendarmes. Laisant là aussi à penser qu'il pourrait s'agir d'une arme artisanale venant des zadistes. Une explosion? Et pourquoi pas la foudre !

les autorités ont insinué que ce type de grenade avait peut-être été utilisée « *une ou deux fois* » sur le Testet pendant la nuit du 25 au 26 octobre. Une ou deux fois ! Ce n'est pas du tout la réalité. Dans l'après midi, on pouvait en entendre au moins une toutes les cinq minutes.

Ensuite, il s'avère donc que des traces de TNT sont retrouvées sur les vêtements de la victime, ne laissant, cette fois, aucun doute sur l'origine de l'explosif. Ce ne peut être qu'une des grenades utilisées dans toutes les manif sans discernement, malgré des précautions d'emploi jamais respectées. C'est ce type de munition qui a tué un manifestant en 1977 lors d'une manif contre la supercentrale nucléaire de Creys-Malville (Isère).

Cazeneuve vient d'annoncer qu'il « *suspend* » ces grenades qu'il appelle lui-même « *offensives* ». Une minute: le terme « *offensif* » est employé par le premier flic de France après mort d'homme. Alors que bien entendu, l'euphémisme policier parle toujours de dispositifs de « *défense* » ou de « *protection* » — des armes, bien entendu, « *non létales* ». « *Quand l'atmosphère générale est mauvaise, le langage ne saurait rester indemne* », écrivait Orwell !

5.1.3 les maîtres n'ont aucun remord pour les esclaves

Pas un mot. Pas un mot de Hollande. Pas un mot de Valls. Pas un mot de Royal. Pas un mot de Le Foll. Pas un mot de Cazeneuve. Pas un mot de Cambadélis.

Pas un mot d'aucun gouvernant socialiste, après la mort de Rémi Fraisse, le jeune manifestant contre le barrage de Sivens, dans le Tarn, dont le premier rapport d'autopsie indique qu'il est mort « *après une explosion* », lors d'un échange de projectiles entre manifestants et gendarmes, cocktails molotov contre grenades assourdissantes.

Peut-être n'ont-ils plus de larmes. Peut-être les ont-ils toutes versées pour le

PDG de Total, dont les obsèques se déroulaient le lundi suivant, en présence de Hollande et Valls.

5.1.4 «*Mourir pour des idées*» et autres perles

Thierry Carcenac, Président du Conseil Général du Tarn, 27/10 :

«*Mourir pour des idées, c'est une chose, mais c'est quand même relativement stupide et bête*»

Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur :

«*Aucune cause, dans un État de droit, ne peut justifier ce déchaînement de violences répétées.* »

Là dessus on est d'accord ...

Manuel Valls déclare le mardi après-midi à l'Assemblée : « *Je n'accepte pas et je n'accepterai pas les mises en cause, les accusations qui ont été portées en dehors de l'hémicycle à l'encontre du ministre de l'intérieur. Avant même qu'une enquête ait été conclue, je n'accepterai pas une mise en cause de l'action des policiers et des gendarmes qui ont compté de nombreux blessés dans leurs rangs* »

NDLR : Elle va être dure à conclure, cette enquête, sans pouvoir remettre en cause l'action des gendarmes ...

-> Auteur? écrit le 27/10 dans Presse Océan : « *Depuis l'époque des opérations Caesar à l'automne 2012, les zadistes pensent que le fait d'avoir un martyr parmi les leurs grandirait leur cause et leur apporterait l'adhésion d'une majeure partie de l'opinion publique en remettant NDDL sur le devant de la scène.* »

NDLR - Traduction : « depuis l'époque des opérations Caesar à l'automne 2012, les forces de l'ordre pensent que le fait d'avoir un mort parmi les zadistes calmerait leurs ardeurs et dissuaderait une majeure partie de l'opinion publique d'adhérer à des luttes comme celle de NDDL. »

<http://www.presseocean.fr/actualite/notre-dame-des-landes-le-rapport-qui-voquait-les-risques-dun-martyre-27-10-2014-134161>

Concernant les manifestations d'indignation, la maire de Rennes, Nathalie Appéré, condamne « *des débordements et des dégradations inacceptables.* »

Notamment la mort d'un militant ?

5.2 gestion de l'enquête

5.2.1 refus de venir sur place le matin

Dominique nous explique la situation dimanche matin : « *La zone n'a pas été sécurisé sauf par nous (on a mis du grillage) et la police qui aurait du venir faire l'enquête n'est pas venue. [...] On l'a quand même appelé je sais pas combien de fois, aujourd'hui c'est le troisième coup de fils que l'on donne, et enfin le capitaine m'a rappeler en me disant qu'ils arrivaient.*

Je trouve ça très étonnant, j'imagine que si ça avait été un garde mobile qui avait été blessé [...] il y aurait eu tout de suite enquête ... Là il y a quand même des traces de sang, des traces de pas, il y a des choses autour de ça, des tissus calcinés, on peut imaginer que ces des indices qu'il est important de conserver pour la police ? »

Sur le terrain, à la ZAD, ça a été une grande interrogation : on a pas compris pourquoi la police scientifique à mis 32h à arriver après les faits pour faire ses relevés alors que l'autopsie ne peut pas donner toute les informations, que les analyses complémentaires elles-même ne peuvent pas répondre à la question principale : comment est mort Rémi Fraisse ?

Par rapport à ce retard, on a eu des allégations de la part de la préfecture et du procureur qui ont dit notamment qu'ils ne pouvaient pas venir plus tôt en raison du contexte d'hostilités

Sauf que le dimanche matin, il n'y avait personne sur le site à l'endroit où à eu lieu la mort de Rémi Fraisse, il n'y avait pas d'hostilités, pas de barricades, rien qui empêchait les enquêteurs de venir.

En effet la nouvelle n'était à ce moment là pas encore connue, elle à été connu en cours de la journée du dimanche, et même lundi certains ignoraient encore ce qui s'était passé.

5.2.2 gestion du corps

La famille de Rémi éprouve de grandes difficultés dans son parcours pour faire le deuil. [...] Elle ne peut pas récupérer le corps de Rémi. Comment faire le deuil dans ces conditions ? Impossible de programmer des obsèques pour l'instant.

Les techniques de l'armée sont connues : garder le corps, pour faire avancer son état de décomposition permet d'entraver, voire d'empêcher, une contre-autopsie (le sortir du frigo régulièrement est facile : il suffit de prétexter de nouveaux examens).

5.2.3 diversion des journaux

Les autorités ont bien tenté de noyer le poisson selon une méthode savamment éprouvée dans toutes les affaires de violences ou de crimes policiers. Objectif : que l'opinion publique croie que c'est un accident, un « dérapage ».

5.2.4 diviser pour mieux régner

La contre-insurrection repose aussi sur des méthodes d'action psychologique, parmi lesquelles des protocoles visant à diviser les résistances en désignant des « *ennemis intérieurs* » dont il faudrait se méfier voire purger.

En l'occurrence, la figure des « *casseurs* » et des « *violents* » [...] permet de diaboliser les actions directes non conventionnelles, de masquer la violence structurelle du pouvoir et de promouvoir face à cela des mobilisations inoffensives et facilement gérables.

Les doctrines de contre-insurrection appellent ce mécanisme « *schismogénèse* » : développer un schisme, une séparation dans la « population » résistante. Cette forme d'« action psychologique » rénovée repose sur l'existence de caisses de résonance pour cette propagande dans les médias dominants et parmi les appareils politiques et syndicaux supplétifs.

5.3 répression et violences aux manifestations d'indignation

Même si la répression est brutale, avec des gardes à vue préventives, des flash-ball et des arrestations, sur plusieurs villes des affrontements sauvages éclatent. Les médias français essayent d'étouffer l'affaire comme ils peuvent.

Rassemblements systématiquement interdits, arrestations en nombre, et lourdes peines de prison ferme ont frappé les différents rassemblements contre les ravages causés par l'armement des flics. Les manifestations suite à la mort de Rémi Fraisse et les réactions après la mutilation d'un jeune blésois par un tir de flash-ball ont été sévèrement réprimées ces derniers jours.

Manifs du 30 octobre, 1er et 2 novembre contre les violences policières

- 21 arrestations a Nantes : 10 contrôles d'identité, et 11 garde-à-vue dont 2 mineur-e-s (pour port d'un opinel, jet de projectiles, violence sur agent sans ITT,...). En somme, 9 convocations pour décembre, janvier et avril.
- 13 arrestations a Toulouse, dont certaines passent en comparution immédiate
- 5 arrestations a Lille, pas plus d'informations
- 3 arrestations et GAV à Poitiers (dont 2 sont finalement accusé.e.s de violence sur agent)

5.3.1 Exemples de répressions des manifestations

Dimanche soir, à Gaillac (village à proximité de la ZAD du Testet), lors du premier rassemblement, après l'annonce de la mort de Rémi et alors que tout laissait à penser qu'ils se feraient discrets, ces mêmes gendarmes ont chargé et dispersé les gens avec véhémence.

A Paris, quelques 300 manifestants, encerclés, gazés et tous contrôlés !!! 150 emmenés au poste, 33 gardes à vue dont 27 pour refus de donner l'identité.

<https://paris-luttes.info/reactions-en-region-parisienne-a>
<http://paris-luttes.info/hommage-a-remi-fraisse-une-manif>

A Lyon, sur les cinq personnes placées en garde à vue suite à la manifestation du 6 novembre, une seule est passée en comparution immédiate. L'homme a « mangé six mois fermes avec mandat de dépôt (c'est-à-dire qu'elle a été

envoyée en taule immédiatement) assortis de neuf mois de sursis avec mise à l'épreuve de deux ans, avec obligation de justifier de démarche d'emploi et de formation. Il a été condamné pour violence envers représentant de l'ordre. La peine est particulièrement lourde pour une manif où seules quelques poubelles ont brûlé. »

A Toulouse, on note que la stratégie de la préfecture était de faire peur pour dissuader les potentiels participants à la manif en annonçant dans la presse l'interdiction avant même de communiquer l'interdiction aux dépositaires de la manif. Il y a eu des pressions de la pref sur les dépositaires pour annuler la manifestation. Sur place, la pref a tenté de désorganiser le mouvement, par exemple par des contrôles pour confisquer des mégaphones, etc. Malgré tout en fin de journée des actions spontanées ont eu lieu et la manif a pu échapper au piège policier.

cinq personnes sont passées en comparution immédiate suite à la dernière manifestation du 8 novembre. Une personne a pris 4 mois ferme avec mandat de dépôt, une autre a pris 3 mois en ferme sans mandat de dépôt, deux autres ont pris 3 mois de sursis avec amende. Quatre personnes qui ne sont pas passées en comparution immédiate sont sous contrôle judiciaire dont les procès sont programmés en janvier. Les peines sont particulièrement sévères et donnent le sentiment d'une « justice » d'exception.

A Nantes : un œil crevé, un nez arraché :

<http://www.citizen-nantes.com/article-retour-sur-la-manifestation-en-hommage-a-remi-fraisse-124916984.html>
<http://www.reporterre.net/spip.php?article6522>

A Dijon, un homme a été condamné à six mois de prison ferme avec mandat de dépôt pour avoir abîmé une vitre.

Une semaine après l'expulsion de la ZAD de Rouen mise en place en hommage à Rémi, plus d'une centaine de personnes ont tenté de réoccuper une place du centre ville avant d'être violemment expulsés par la police et de déambuler dans le calme dans les rues de Rouen.

5.3.2 à Rennes, la direction de l'université collabore

« Une attaque en règle contre la démocratie », estiment les étudiants après

que la direction de l'université de Rennes-II a annoncé, mardi 11 novembre, que cette dernière serait fermée mercredi « *pour des raisons de sécurité* », afin d'empêcher qu'une assemblée générale consacrée à la mort du jeune écologiste Rémi Fraisse se déroule sur le campus ce jour-là.

La fermeture de Rennes-II, annoncée aux étudiants, était prévue pour durer vingt-quatre heures, décision « *condamnée* » mardi soir par le syndicat UNEF qui s'est dit « *choqué* » par la décision de la direction de l'université, « *contrevenant à la liberté de réunion et d'association* ». En réaction à cette fermeture, Solidaires Etudiant-e-s Rennes a appelé mardi soir à une nouvelle assemblée générale jeudi, à 12 h 30, dans cette même université.

5.3.3 Au Testet, la répression continue

Sur la ZAD du Teste, la poursuite des zadistes continue : arrêtés préfectoraux pour fouiller les véhicules et affaires personnelles, intimidations, insultes, provocations et tabassages, dispositifs policiers surdimensionnés et suréquipés dans les manifestations qui provoquent des tensions, interpellations sans motif de pacifistes, clowns activistes, et manifestant-e-s, etc. Lors de plusieurs gardes-à-vue, des zadistes se sont vu-e-s refuser l'accès à un avocat et un médecin.

Pour deux cas au moins de comparutions immédiates lundi 3 et mardi 4 novembre, les flics ont fait usage de faux témoignages flagrants qui ont entraîné de la prison ferme. Devant l'indignation, la salle d'audience a été évacuée violemment, expulsion accompagnée de menaces personnelles et de molestation de la part de la BAC.

5.4 quel est leur objectif ? Envoyer un message clair

Pour comprendre le message qui nous est adressé par le gouvernement dans cette situation, il faut analyser une phrase toute simple de notre Ministre de l'Intérieur.

Nous imaginons bien qu'en de telle circonstances, ses conseillers s'arrachent les cheveux, et que chacun des mots qu'il prononce lors de ses interventions en public est soigneusement choisit.

Or que nous a-t'il dit, lundi 27 lors de l'émission «Preuves par trois» ? «*Non, il ne s'agit pas d'une bavure*». «*On ne peut pas présenter les choses ainsi*».

Par l'écran de fumée mis en place dans les médias, le gouvernement espère que l'«opinion publique» croira à un accident. Mais par cette phrase, le ministre de l'Intérieur souhaite assurer la paix sociale en nous adressant un message clair.

Rémi a été tué par une grenade explosive offensive lancée par un gendarme. La visibilité était assurée par les phares des fourgon, la distance très réduite. Ce ne peut être un accident. Or ce n'est **pas une bavure**. Qu'est ce alors, si ce n'est un avertissement ?

«Restez chez vous, le temps des manifestations est fini.»

« La guerre au peuple est déclarée. »

Nous laisserons nous intimider ?

« Le peuple n'oublie pas ! »

« Le peuple ne pardonne pas ! »

« Le peuple ne se laisse pas faire ! »

« Le peuple uni jamais ne sera vaincu ! »

Chapitre 6

Nos objectifs : penser la lutte à venir

Nous avons pleuré. Nous avons crié notre colère. Depuis dimanche les événements s'enchaînent, les initiatives s'enchaînent. Maintenant, il est tant de réfléchir. Penser à ceux qui restent, comprendre, s'organiser et réagir.

Nous n'aurons pas pour objectif de mettre en place un plan d'action national, mais de proposer une réflexion permettant à chacun d'avoir une vision du cadre à long terme dans lequel son action peut s'intégrer.

Proposer des thèmes et formes d'actions comme des inspirations pour que chacun puisse imaginer les siennes et les mettre en place avec les personnes qu'il aura rencontrer.

6.1 penser l'urgence : se mobiliser

6.1.1 écouter la volonté des proches

Écoutons les conseils de la famille, **repreons notre calme et organisons nous**. Plutôt que d'affronter la police en masse là où elle nous attend, soyons *l'insurrection qui vient*, paralysons l'appareil d'État. pour faire entendre nos revendications.

6.1.2 des exigences fortes face à une situation inacceptable

Nous pouvons d'or et déjà établir une liste d'exigences impératives : la libération de tous les inculpés et la levée des poursuites suite aux manifestations d'indignation ayant eu lieu dans toute la France, le départ des forces de l'ordre de l'ensemble des lieux de lutte, la suspension de l'usage de toutes les armes de guerre et assimilées (notamment LDB et grenades explosives), des armes non-létales mortelles (taser) et des armes chimiques lourdes (gel au poivre), etc.

De telles exigences doivent se marquer d'actions fortes : occupations de locaux pour les plus motivés, et autres actions paralysantes (sabotages, opérations cam-over, blocages, auto-réduction, opérations escargot, péages gratuits, cadennassage de gendarmeries, débarquement de clowns, etc.).

Les établissements du pouvoir, de la gendarmerie à la préfecture en passant par la mairie, les finasseurs, les prestataires et fournisseurs du projet de barrage, sans oublier leurs filiales et succursales locales, voilà quantité de cibles potentielles.

6.1.3 collecte de fonds pour la contre-investigation et l'anti-répression

Collectes, cantines à prix libre, concerts de soutiens, de multiples formes sont disponibles pour montrer que partout, nous n'oublions pas qu'un être humain est mort, nous ne laisserons pas l'État masquer son crime, et nous nous mobiliserons pour que la vérité éclate.

6.1.4 occupations de places jusqu'à ce qu'éclate la vérité

Afin d'exiger la mise en place et le suivi d'une enquête satisfaisante, il est nécessaire de prendre conscience que devant la suspicion d'un crime du pouvoir, étymologiquement terroriste, auquel ce-dit pouvoir se prépare depuis des années voir des dizaines d'années, une enquête indépendante internationale du tribunal de la Haye est impérative pour faire la lumière sur cette affaire et ses implications.

N'ayant pas plus confiance en ces instances internationales noyautées par le système totalitaire, il nous semblera nécessaire d'assurer un suivi et une vérification de cette enquête, si ce n'est une contre-enquête citoyenne en parallèle.

Pour maintenir la pression tout en ce donnant le moyen de se rassembler pour organiser la suite de la mobilisation, des occupations de places semblent une bonne solution.

A la mise en place d'une enquête indépendante, pourrons s'ajouter les revendications suivantes : l'ensemble des revendications précédemment évoquées, l'annulation des projets inutiles en question, l'interdiction et le démantèlement de toutes les armes de guerre et assimilées (notamment LDB et grenades explosives), des armes non-létales mortelles et des armes chimiques (taser et lacrymogènes), etc.

En fédérant nos moyens et nos expériences autour de ce combat, zadistes de partout, squatteurs, militants écologistes et syndicalistes, Anonymous et black-block, anti-faschistes et anarchistes, bénévoles associatif et autres citoyens choqués, réagirons ensemble aux abus du pouvoir.

Ce sera l'occasion de se rencontrer, de faire le point sur la situation politique et les alternatives à expérimenter ensemble, tout en envoyant un message fort au gouvernement :

« Le peuple n'oublie pas ! »
« Le peuple ne pardonne pas ! »
« Le peuple ne se laisse pas faire ! »
« Le peuple uni jamais ne sera vaincu ! »

Exemples d'occupations de place

A Rouen, novembre 2014

Une ZAD a fait irruption, en plein cœur de ville, mardi 4 novembre 2014, à l'issue d'une marche organisée à la mémoire de Rémi Fraisse, assassiné par les forces de l'ordre sur le site du projet de barrage à Sivens.

Alors que le cortège atteignait une aile du Palais de Justice, sur la très passante et très commerçante rue Jeanne d'Arc, des personnes agissant à visage découvert ont déchargé des palettes et immédiatement entrepris d'édifier une cabane, opération qui sera menée en moins de cinq minutes.

Affirmant le caractère inoffensif de leur action, ils ont entamé une distribution de soupe chaude aux manifestants et aux curieux :

« Une ZAD s'est installée mardi soir devant le palais de justice, en plein centre ville de Rouen. Ils tuent, nous occupons. Nous passons à l'offensive avec pour seules armes des planches et des clous, de la peinture et des croissants. Les cagoules, les casques, les armes, ce sont ceux qui nous ont expulsé qui les porteront. Nous avons ouvert un espace de discussion à propos de ce monde qui craque de tous côtés. Pour partager notre peine, mais aussi ce qui nous anime et ce qui nous révolte.

ZAD de Rouen, 48h d'existence, on offre des repas aux passants, du thé, du café, des livres, de la musique et des vêtements. Quatre cabanes. Une cuisine, un atelier, des toilettes sèches, une info-kiosque. Les ZAD vivront : l'irruption presque spontanée d'un village de palettes en plein cœur d'une métropole sonne comme une confirmation. Elle accueille toutes les personnes désireuses de comprendre, de construire, de partager, de s'exprimer, de donner. Cette expérience interpelle celles et ceux qui s'y frottent, elle nous transforme et la nouvelle se répand. Depuis l'apparition de la première ZAD, d'autres voient le jour un peu partout. De Notre-dame-des-landes au Testet, en passant par Rouen, la ZAD vit et égraine. »

<https://faceauxarmesdelapolice.wordpress.com/2014/11/07/zad-de-rouen-testet-vivra/>

Au États-Unis, septembre 2011

Occupy Wall Street (OWS) ou Occupy New York (en français : « Occupons Wall Street/New York ») est un mouvement de contestation pacifique dénonçant les abus du capitalisme financier.

Le mouvement débute le 17 septembre 2011 alors qu'environ 1 000 personnes

manifestent dans les environs de Wall Street, le quartier de la bourse à New York. Une partie des manifestants érigent des installations de fortune dans le parc Zuccotti, « occupant » l'endroit dans une sorte de sit-in. Au cours des semaines suivantes, plusieurs centaines de manifestants vivent et dorment dans le parc.

Très actif sur les réseaux sociaux, le mouvement s'inspire du printemps arabe, en particulier des révolutions tunisienne et égyptienne, ainsi que du mouvement des Indignés en Europe.

À partir du 9 octobre, le mouvement s'étend à l'ensemble des États-Unis et des manifestations similaires se tiennent dans 70 grandes métropoles avec la participation de 600 communautés. Le 15 octobre, date choisie pour être la première journée mondiale de protestation pour de vraies démocraties, le mouvement Occupy s'étend dans environ 1 500 villes de 82 pays.

À la mi-novembre, dans la nuit du 14 au 15, les manifestants sont expulsés du parc par la police de New York, qui y interdit le campement. Malgré la fin de l'occupation, le mouvement poursuit des moyens de pression, notamment par des actions éclair et ciblées.

Au Canada octobre 2011

Occupons Montréal (Occupy Montreal en anglais) (OM) est un mouvement de contestation pacifique s'inscrivant dans la foulée du Occupy movement, internationalisé à la suite de l'occupation du parc Zuccotti à New York.

Les « indignés » de Montréal ont occupé le Square Victoria, rebaptisé « Place du Peuple » ou « Place des peuples » selon les sources), en y campant du 15 octobre 2011 au 25 novembre 2011.

En Turquie, mai 2013

Le mouvement protestataire de 2013 en Turquie débute le 28 mai à Istanbul par un sit-in d'une cinquantaine de riverains auxquels s'associent rapidement des centaines de milliers de manifestants dans 78 des 81 provinces turques.

Les manifestants se sont emparés du parc Gezi et de la place Taksim à Istanbul ainsi que des rues de la capitale, Ankara ainsi que Bursa, Eskişehir, Izmir, Mersin, Adana, Izmit, Konya, Samsun, Trabzon et Bodrum. Certains des manifestants s'identifiaient sous le tag #OccupyGezi.

6.1.4 de la destitution du pouvoir

plongeon dans l'histoire

La séquence *révolution populaire - gouvernement provisoire - élections - ration* se retrouve à plusieurs reprises dans l'histoire. En Février 1848, dans les heures qui suivent l'abdication de Louis Philippe, [...] le 4 septembre 1870, après la honteuse débâcle du Second Empire, [...] lors de la révolution allemande de 1918-1919, [...] en France, à la libération, [...] en Italie après la guerre civile de 1944-1945, [... et plus récemment] en Tunisie comme en Égypte, le processus constituant s'est enclenché.

En faisant élire au plus vite une assemblée - généralement qualifiée de «constituante» - un gouvernement provisoire gagne sur deux tableaux. D'une part il assied une légitimité fragile que ne lui assure pas son caractère *toujours autoproclamé* : il montre que ses intentions sont pures, qu'il n'entend pas garder le pouvoir. Et d'autre part, il évite que les «extrémistes» ne mettent le temps à profit pour répandre leurs idées.

La population, nourrie depuis toujours par la propagande du régime qui vient d'être abattu, votera bien et l'Assemblée aura la même couleur que la Chambre d'avant la révolution ou sera plus réactionnaire encore. Blanqui, après février 1848, avait cette crainte en tête lorsqu'il réclamait le report de élections. Le gouvernement provisoire tenait au contraire à brusquer les choses, escomptant à juste titre le retour d'une Chambre dominée par les royalistes et les républicains de droite.

tirons les leçons du passé

Nous ne voulons surtout pas risquer de retrouver le Front National au pouvoir, surtout avec tous les outils d'anti-insurrection mis en place dernièrement par le gouvernement (pour ceux qui voudrait essayer, écoutez les témoignages dans les émissions de radio référencées en 2.4.2 : le FN à déjà été au pouvoir dans plusieurs villes, **on sait** ce que ça donne).

Il nous semble donc pertinent, au contraire, d'**appeler le gouvernement à assumer son incompétence** dans la protection des intérêt et de la sécurité de la population **en restant en place**, en assurant le désarmement la police et la gendarmerie, et en mettant sans condition ses ressources à disposition des organisations citoyennes.

6.2 penser aux militants : s'organiser

Ces camps seront donc l'occasion de rencontre entre (sans vouloir entrer dans un classement stigmatisant) militants à tendance autonome/alternative, militants à tendance citoyenniste, et tous les citoyens choqués par l'État totalitaire en train de se mettre en place.

L'occasion que chacun puisse participer ou soutenir le mouvement selon ses moyens, ses disponibilités. «*Ne donnons plus nos compétences à Babylone, donnons les à la révolution qui est en marche*» (Keny Arkana).

L'occasion de partager nos visions du monde, nos utopies («*l'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé*»), et les voies à expérimenter pour y tendre.

L'occasion d'expliquer à tous ceux qui viennent encore manifester pour retourner travailler le lendemain que le temps n'est plus aux manifestations. Que l'État est en guerre contre le peuple et qu'il s'agit pour le peuple de se défendre. Et de soutenir ceux qui le défendent.

«*Quand les gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.* » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1793).

L'occasion aussi de trouver l'énergie, les compétences, les moyens pour mettre en place les actions concrètes que l'on imaginera. Et une fois celles-ci en place, l'occasion de les proposer au plus grand nombre, leur donnant poids et efficacité très rapidement.

Dans l'ensemble, il nous semble pertinent d'arrêter de manifester. Nous voyons bien que cela e sert à rien, sinon à faire d'autres «martyrs». Occupons notre énergie à organiser une réflexion collective. Que les mobilisations ne sa fassent pas pour crier notre colère, mais pour réfléchir ensemble et organiser notre réponse.

6.2.1 se trouver des lieux pour s'organiser

Les places occupées seront des bons points de ralliement là où elles existeront. Dans les villes où la mobilisation n'est pas suffisante, lorsque la pression ou la surveillance policière sera trop forte, ou pour étendre le potentiel, la mise à disposition d'autres lieux s'avérera nécessaires.

Vous trouverez ci-dessous une foule de conseils et références documentaires pour vous accompagner dans votre émancipation du système totalitaire marchand.

ouvrir un squat

- Le squat de A à Z
- y'a sûrement plein de squatteurs à rencontrer dans la rue ...
- et un électricien à déniché au campement ?

enchaîner les TAZ, avantages et inconvénients

profiter des avantages du nombre

- mise en place d'une Coopérative d'Approvisionnement Populaire
- auto-réductions en magasin, dans le train, le bus, l'avion ?

vivre en cellules : grossir pour se diviser

s'organiser efficacement

6.2.2 se trouver des moyens de communiquer

automédias et journalisme de guerre

Journalistes en herbe, attention, les caméras et appareils photos sont des cibles privilégiées des forces de l'ordre. Pensez à vous protéger, à avoir un binôme (personne de confiance) qui veillera sur vous et les allants-tours pendant que vous aurez l'œil dans l'objectif.

Manifestants et passants, ayez conscience de la nécessité de l'automédia.

Impliquez-vous dans la défense du vrai journalisme en protégeant les journalistes de guerre, en soutenant et en participant aux journaux libres locaux, et en témoignant de toutes les exactions dont vous êtes témoins.

sites web autonomes

- > infos, news, ressources
- > outils de gestion de site en Logiciel Libre
- > hébergements autogérés

sécuriser son ordinateur

Cela peut sembler un fantasme. Ne nous leurrions pas, une fois ciblé, il peuvent probablement décrypter ce qu'ils veulent. Ils disposent de moyens de calculs monstrueux pour analyser les communications téléphoniques mondiales.

Des accords ont été conclus entre la Direction Centrale des Renseignements Intérieurs et Windows, Apple et la plupart des fournisseurs de matériel informatique et d'accès à internet. Il y a des back-doors (portes dérobées) dans tous les processeurs, tous les routeurs.

La DCRI dispose d'une équipe de serruriers... du net. Des informaticiens capables de voyager dans le temps en retrouvant tout ce qui a été tapé sur un clavier jusqu'à un million de caractères en arrière ou d'aller aspirer, à travers la Toile, le contenu du disque dur d'un ordinateur sans laisser de traces. Pratique lorsqu'on veut, par exemple, mettre la main sur les épreuves d'un livre embarrassant pour le « Château ».

Pour casser un disque dur trop récalcitrant, la DCRI peut toujours faire appel aux experts de son centre d'assistance, l'armée de réserve logée à Boullay-les-Troux (91). Un savoir-faire hérité de la DST qui, dans les années 90, avait retourné des hackers.

David, officier de la DCRI nous donne quelques explications : « *Maintenant, nous n'avons plus besoin de partir avec l'ordinateur, nous siphonnons le contenu à distance. Il y a des gens chez nous, à la section R, qui font ça très bien. Si la cible ne se connecte jamais sur Internet, ni sur Wi-Fi, nous devons aller sur place pour faire un double du disque dur. Une opération rapide et indolore.* »

Et pourtant, la sécurisation informatique est une solution préventive de masse. En effet, nous pouvons éviter d'être ciblé en prenant nos précautions a priori.

L'utilisation de Tails (système Linux sécurisé) et de Tor (système de

connexion anonyme cryptée) semble dans ce sens une sécurité adéquate à une action subversive (c'est à dire pratiquement tout ce qui est évoqué ici (rappelez-vous le chapitre 2 et les lois antiterroristes) ...

Et cette sécurité sera d'autant plus effective qu'elle sera utilisée massivement, empêchant la DCRI de repérer et cibler les rares connexions sécurisées. Même si vous pensez ne prendre et ne courir aucun risque, la sécurisation de votre ordinateur et de votre connexion internet est un acte militant en soit. Et si vous ne le faites pas, lorsque vous vous rendrez compte que vous êtes ciblés, il sera trop tard ...

chaîne d'alerte, numéros d'urgence

6.2.4 organiser des événements réguliers

Afin de montrer que nous n'oublions et ne pardonnons pas, il semblera pertinent d'organiser des événements et actions régulières. Ceux-ci permettront au mouvement de ne pas s'essouffler en « *donnant du grain à moudre au moulin* ».

Ce sera l'occasion de se rencontrer, de partager, de se sentir fort. De plus, cela donnera au mouvement la possibilité de mettre en place une réflexion en profondeur. Développer, par étapes, la démonstration des causes radicales (« *à la racine du problème* »).

6.2.5 se préparer à la répression

- préparation physique et psychologique
- protections physiques et matériel
- médical-team
- légal-team
- solidarité et implication : l'autre, c'est moi !
- soutien du black-block comme force du peuple
- barricadage (maison, rue et route)
- journalisme révolutionnaire
- soutien psychologique
- prévenir plutôt que guérir : attention à la surveillance
- l'État nous observe, crevons lui les yeux
- cam-over en Allemagne

6.2.6 mettre en place des réseaux régionaux et national

mise en commun des savoirs et des expériences

partage des potentiels et besoins

partage des ressources de diffusion

coordination d'actions à plus grande échelle

Mettre en place un réseau news et alerte au niveau national permet d'envisager la solidarité comme une force décentralisée : si nous nous organisons pour répondre immédiatement dans de nombreuses villes, par de multiples formes d'actions imprévisibles, à la moindre attaque, nous serons «un peuple uni, [qui] jamais ne sera vaincu !»

6.3 penser aux black-blocks : réconcilier pacifistes et résistants

Pourtant, comme nous montre la réponse du pouvoir aux manifestations d'indignation qui ont suivi la mort de Rémi, nous ne pourrions éviter la répression violente.

Il nous faut donc admettre que le temps du pacifisme dogmatique est passé, et que parfois il faut répondre à la force par la force pour résister sans faire de «martyre» (voir à ce sujet *Diaz, don't clean this blood*).

Aujourd'hui, des cabanes fleurissent là où les pelleteuses du capital auraient probablement repris leur sinistre labeur le lundi suivant, détruisant inexorablement les dernières zones humides de France.

6.3.1 semaine thématique « support your local black-block »

Au-delà de toutes les louanges que peuvent lui porter ses participants, le « black-block » est un impératif stratégique en temps de guérilla urbaine, afin de permettre à chacun d'être indissociable dans la masse.

Il est donc clairement nécessaire de le démystifier auprès de la population pour lutter contre la propagande gouvernementale séculaire sur le sujet.

Nous voulons voir encore, comme à Strasbourg en 2009, des black-block soutenu par la foule, ouvrant la voie à une manifestation autorisée par la préfecture, mais bloquée par les forces anti-émeute.

Voir encore des black-block défendant les pacifistes caillassés par des CRS en rage.

Voir encore des black-block acclamés, ravitaillés, cachés par une population qui a compris quelle guerre se joue aujourd'hui, et dans quel camp se trouve l'ennemi.

Et nous remercions tous ceux, manifestants pacifistes, gérants de bar ou de magasin, ou habitants du coin, qui ont un jour tendu leur main et ouvert leur porte à un résistant en fuite.

Voici donc quelques propositions d'actions à mettre en place pendant cet exemple de semaine thématique. Nous espérons voir fleurir de nombreuses idées pour soutenir les résistants qui risquent leur vie.

Notons qu'il serait important de se réapproprier notre langage en définissant clairement de quoi on parle. Ainsi, nous pourrions dissocier le black-block, groupement spontané adoptant une stratégie de guérilla urbaine particulière, et les «ultras», participants à ce groupement [NDLR : nous n'avons malheureusement pas eu le temps de le faire dans ce dossier].

6.3.2 manifestations

diffusion de documentation sur le black-block, l'action directe, les dangers des manifestation et moyens de s'en prémunir

casquée

(http://paris-luttes.info/chroot/mediaslibres/ml-paris/ml-paris/public_html/IMG/pdf/pourquoi_casques-2.pdf)

pink-block

La population féminine est invisible dans le black-block. Nombreux sont ceux qui y voient un outil de lutte contre les distinction de genres. Pourtant, cela contribue au fantasme du black-block gavé de testostérone venu là pour casser indistinctement du flic ou une vitrine.

Une idée pourrait être d'organiser un levé groupé de T-shirts, pour montrer à tous que nous nous battons indistinctement, main dans la main, sans nous soucier du genre, de la race ou de l'affiliation idéologique.

6.3.3 soirée sur la non-violence dogmatique

vidéo-projection publique

Propositions : Diaz, The World War IV, Romper el Cerco

débat : critique de la non-violence dogmatique

« Face à une situation intolérable, si tu ne trouve pas de manière non-violente d'agir, agit violemment, sinon tu es lâche » (Ghandi).

Quelles solutions envisager dans quelle situation ?

6.3.4 week-end d'activité

ateliers de soutien

journalisme de guerre
équipe médicale, formation aux premiers sont en manifestation
équipe légale, droit du manifestant, etc.
résistance non-violente

ateliers de combat

initiation au self-défense
barricadage et tenue d'une rue
résistance collective
fabrication d'outils de défense DIY

conférence : démystification des black-blocks

mythes et réalités
 au singulier ou au pluriel ?
 masculin, le black-block ?
témoignages de participant.e.s
témoignages de pacifistes protégés par des black-block ?
témoignages de témoins et victimes de violences policières

forum social sur la résistance

La nécessité de l'usage de la force pour résister à l'appareil répressif totalitaire est aujourd'hui indéniable. Il s'agit donc d'en convenir avec les pacifistes et de trouver un terrain d'entente.

Une rencontre locale permettrait de discuter ces sujets et de réfléchir au cadre dans lequel l'action d'un black-block complète, favorise ou permet celle des militants pacifistes.

6.3.5 écriture d'une charte du black-block local

Le forum social pourrait être l'occasion d'écrire, conjointement entre les résistants locaux et les habitants, une charte, locale, qui indiquerait le cadre dans lequel la population est prête à soutenir les black-block dont l'objectif est de défendre les intérêt de cette population.

Ce pourrait être l'occasion de réfléchir aux formes de soutien que la population peut apporter à ceux qui luttent pour la liberté de tous : équipe médicale et légale, soutien matériel et planques, actions de soutien en cas d'arrestation, etc.

On pourrait même imaginer la convocation et le mandat d'un black-block pour assurer la sécurité d'une manifestation écologiste et permettre, si nécessaire et dans certaines limites d'armement, le bon déroulement du parcours prévu, l'installation puis la sécurité d'un campement sur un chantier visé.

Il ne s'agit pas de signer la charte avant de participer au black-block ; l'anonymat reste dans tous les cas un impératif. Il ne s'agit pas non plus de retomber dans la division bons/mauvais black-block.

Il s'agit de rassurer la population par plus de transparence sur les objectifs et le «code de conduite» déjà existant dans les black-block, et d'expliquer clairement aux participants cette éthique et les limites de la légitimité de leurs actions.

Tout en leur faisant comprendre que même si, comme c'est déjà le cas, chacun dans un black-block s'évertue à faire respecter les décisions collectives, tout le monde ne les connaîtra pas, et que tout le monde peut déraiper quand les violences subies par les camarades font monter la rage au ventre ...

6.4 penser la mort de Rémi comme un symptôme social

La mort de Rémi n'est pas un accident. Ce n'est pas non plus une bavure. C'est un signe, un symptôme de la mise en place du système totalitaire marchand. La dernière étape de la transformation du capitalisme démocratique est en cours.

L'objectif de cette partie est d'évoquer des pistes de réflexion et de travail. Vous trouverez ci-dessous une idée de déroulement de l'argumentaire permettant de mener à une prise de conscience de l'enjeu et des solutions à adopter, et un ensemble non-exhaustif de thèmes abordables.

Chaque collectif, pourra ainsi mettre en place l'action qui lui plaît, avec la possibilité de se coordonner au niveau local ou régional pour mettre en place des soirées ou journées sur un thème précis s'insérant éventuellement dans une semaine thématique régionale ou nationale.

Ces semaines régionales ou nationales, nullement obligatoires, devraient avoir lieu au maximum deux fois dans le mois, pour laisser une autonomie locale dans la programmation, tout en permettant la construction d'une réflexion collective globale à long terme.

Exemple : proposition d'une semaine nationale sur les violences policières. Dans une région, on propose d'organiser des actions de paralysation de l'appareil policier local le mardi.

Ce sera l'occasion de démontrer le pouvoir du peuple, de s'entraîner à répliquer de façon décentralisée en cas d'attaque policière, et de tracer le programme des week-ends thématiques qui auront lieu dans chaque ville.

Ainsi, des covoiturages peuvent s'organiser, et chacun peut choisir dans la région le programme du week-end qui l'intéresse autour de la répression policière. Ce sera l'occasion de rencontrer les habitants de la ville d'à-côté, de partager des expériences et d'organiser concrètement la résistance.

6.4.1 élargir progressivement sa réflexion

problème : violences policières

armement
violences psychologiques
types et nombre des blessés et morts
impunité lors des poursuites

cause : guerre au peuple

lutte antiterroriste
surveillance gouvernementale
militarisation de la police
urbanisation de l'armée
guerre mondiale
(frontex, otan, sans papiers, etc.)

investigateur : le capitalisme

capitalisme autodestructeur
argent-dette et servitude économique
réchauffement climatique
destruction de la vie
Rapport du Club de Romes
grands projets inutiles
ZADs
Val de Suza
dissolution de la souveraineté du peuple
TAFTA et autres accords internationaux
UE, FMI, OMC, G8, etc.
exploitation du tiers-monde
tutelle de la Grèce
cas de l'Argentine

solution : sécession économique progressive

(voir chapitre 7 : *Penser le passage du social au politique*)

alternatives économiques

CAP, SCOP

transports publics gratuits

prix libre, suppression du salariat, etc.

alternatives agricoles

AMAP

permaculture

agriculture urbaine (murs végétaux)

alternatives énergétiques

informatique et technologies libres

alternatives organisationnelles

l'autogestion

les villes en transition

villages Incroyables Comestibles

une alt. massive et durable : les zapatistes

Le Maoïsme au Népal, l'Azawad, etc.

imaginons nos utopies, arbre des possibles

6.4.2 informer : lister les ressources documentaires (tout support)

armement et violence policière

projets inutiles et autres luttes

critique du capitalisme

autogestion et autonomie

technologie autonomisante

villages temporaires et contre-sommets

zapatistes

Chapitre 7

Penser le passage du social au politique

Dans un pays comme la France, les conditions sont aujourd'hui réunies pour une «*évaporation du pouvoir*» sous l'effet d'un soulèvement et d'un blocage généralisé du système, comme décrit dans *l'insurrection qui vient* (La Fabrique, 2007). Le phénomène c'est déjà produit deux fois dans l'histoire de ce pays.

La première à l'été 1789 : quand s'est répandue la nouvelle de la prise de la Bastille, la structure du gouvernement de Richelieu et de Colbert s'est spontanément défaits. Les intendants - représentants du pouvoir central, équivalents des préfets de régions actuels - sont tout simplement partis. ils ont vidé les lieux en laissant les clés sur la porte, et avec eux se sont dissous les corps constitués, les parlements, les municipalités [...]. Il restait bien un exécutif, un roi, des ministres, mais ils ne dirigeaient plus rien, la courroie était cassée, définitivement.

La seconde évaporation du pouvoir s'est produite en mai 1968 quand, face à la révolte étudiante et la plus grande grève qu'ai connue le pays, le pouvoir gaulliste s'est volatilisé. Certes, cette vacance n'a duré que quelques jours : tout avait été si soudain, si inattendu, que rien n'était prêt dans les esprits pour tirer parti d'une situation aussi exceptionnelle.

7.1 une nécessaire et accessible rupture

Que ce soit par une destruction de l'écosystème planétaire, un asservissement total de la population (suivi de l'extermination des derniers bastions de la liberté ...), ou une crise économique et alimentaire (suivi fatalement du pillage des derniers lieux producteurs ...), nous ne pouvons laisser le capitalisme atteindre son paroxysme sans risquer l'extermination à plus ou moins court terme de la liberté, puis de la majorité de la vie sur Terre.

Alors, faut-il tomber dans le fatalisme, profiter de l'instant présent en essayant de ne pas penser à demain ?

Ce serait oublier que le capitalisme n'a de pouvoir que parce qu'on lui en donne : ce système ne tient qu'à un fil et c'est le peuple qui le soutient chaque jour en s'y intégrant.

Pourtant inutile de chercher à réformer le système français : il est tellement imbriqué quand le système totalitaire marchand mondial que la seule solution est d'en sortir par une sécession économique.

En effet, il suffirait d'un mouvement suffisant de désobéissance civile pour faire s'écrouler tout le système de contrôle et de répression gouvernemental et extra-gouvernemental.

Et si la population s'organisait localement pour reprendre en mains collectivement la production de ses besoins, et ainsi réduire ses dépenses (et donc son soutien au système totalitaire marchand), quelle serait la répercussion économique ?

L'économie s'écroulerait d'elle-même, et les individus seraient enfin libres de reprendre le contrôle de leur vie.

« La sécession est l'acte politique consistant, pour la population d'un territoire ou de plusieurs territoires déterminés, à se séparer officiellement et volontairement du reste de l'État ou de la fédération à laquelle elle appartenait jusqu'alors. La sécession s'emploie aussi en usage de guerre. » (Wikipédia)

Cependant, si nous ne réfléchissons pas, avant cet écroulement inéluctable, à la façon dont pourra s'organiser le reste de la population, nous risquons d'assister au « *chaos catastrophique* » professé par Ezequiel Adamovsky dans *Penser le Passage du Social au Politique* :

7.1.1 réfléchir la situation politique actuelle

Chaque jour nous trouve plus 'décollectivisés', c'est-à-dire, plus atomisés, transformés en individus toujours plus isolés, sans rien qui nous relie fortement les uns aux autres. Mais, d'un autre côté, jamais dans l'histoire de l'humanité, nous ne nous sommes trouvés dans un tel état d'inter-dépendance en terme de production de vie en société. La division du travail est désormais si profonde que chaque minute, sans nous en apercevoir, chacun de nous dépend du travail de millions d'autres à travers le monde.

Nous sommes tous sujets à cette tension fondamentale ; nous ressentons tous quelque part l'inquiétude qui accompagne le déroulement de l'ordre social de nos propres vies, dont nous connaissons la fragilité.

L'attrait des appels à l'ordre [...] découle de l'appréhension que ressent la société vis-à-vis de la possibilité croissante d'un désordre catastrophique. D'un point de vue de l'individu, peu importe si le désordre est provoqué par un autre individu ou par le hasard, ou par un collectif progressiste qui agit dans le cadre d'une action politique [...] en cas de crainte d'un désordre catastrophique ou de la dislocation des relations sociales, le rappel à l'ordre [...] se trouve en terrain fertile.

Cela ne sert à rien de se plaindre de cet état de fait : cette crainte fait partie de la société dans laquelle nous vivons. Cela n'est pas une affectation : le soutien populaire pour les choix réactionnaires n'est pas dû au 'manque d'éducation politique', quelque chose qui pourrait être corrigé avec de meilleures explications.

Il n'y a pas d' 'erreur' dans le soutien populaire pour [le système] : si l'on peut estimer qu'il existe des raisons de croire que la société est en danger (et c'est souvent le cas), le choix du renforcement de l' 'ordre' [...] est un choix particulièrement rationnel **en l'absence d'alternatives réalisables et préférables.**

7.1.2 imaginer le changement

[L'anarchisme] a certainement le meilleur diagnostic sur ce qui va mal dans notre société. Nous pouvons faire des propositions intéressantes sur ce que pourrait être le monde futur.

Mais sur la question : « comment y arriver ? », alors, nous avons soit l'alternative présentée par les traditionnels partis léninistes de prise du pouvoir, soit des généralisations vagues et absolument irréalisables.

Peut-être que dans le passé, il était raisonnable de considérer le changement de société comme essentiellement un travail de destruction - mais ce passé n'est pas ici l'objet du débat.

De toutes façons, la situation actuelle rend ce choix stratégique complètement impraticable. Parce qu'aujourd'hui, il n'y a pas de société 'en-dehors' de l'état et du marché. Bien sûr, il y a de nombreuses connections et formes de coopération qui existent en dehors ; mais les principaux liens sociaux qui organisent et produisent notre vie sociale sont aujourd'hui structurés au moyen du marché et de l'État.

L'État-marché a déjà tellement transformé la vie sociale, qu'il n'existe plus de 'société' en dehors. Que se passerait-il si l'on pouvait empêcher l'état et le marché de fonctionner comme par un coup de baguette ?

Certainement pas une humanité libérée, mais un chaos catastrophique pour les éléments les plus faibles parmi les individus dé-collectivisés, ici et maintenant, et le désordre de la société.

7.1.3 vaincre la peur de l'inconnu

[P]artout il faut tenir compte d'un sentiment assez commun, la peur du chaos. Elle est sans cesse renforcée et exploitée par les idéologues de la domination mais on ne peut pas en déduire qu'elle puisse être traitée par le mépris.

Personne n'envisage favorablement d'être plongé dans le noir sans rien à manger. Pour que l'immense force de rupture qui monte trouve le levier et s'en saisisse, la première condition est de dissiper cette peur qui existe en chacun de nous, de restaurer un rapport au monde débarrassé des angoisses de manque, de pénurie, d'agression qui font silencieusement la trame de l'existence *normale*.

Mais surtout il faut parvenir à distinguer ces deux peurs que la domination amalgame avec soin : la peur du chaos et la peur de l'inconnu.

Et cette dernière, c'est le moment révolutionnaire, ce qu'il ouvre, la joie qui ne manque pas de l'accompagner, qui la transforme en appétit de l'inconnu, en soif d'inédit. Du reste, on sous-estime toujours la capacité du peuple à se dépatouiller dans les situations exceptionnelles.

7.2 prévoir l'après

Je crois qu'il faut repenser la stratégie en prenant en compte cette vérité essentielle : les règles et les institutions fondamentales qui permettent et organisent l'oppression sont, en même temps, les règles et institutions qui permettent et organisent la vie en société.

Ce que je crois, c'est que nous devons créer et **développer nos propres instruments politiques**, qui nous permettront de **gérer la société actuelle** (de manière à nous **éviter la dislocation de l'ordre social**) tout en allant dans le sens d'**un monde délivré du capitalisme**.

Alors que nous luttons avec l'ordre en vigueur, il faut développer, simultanément, des institutions d'un type nouveau qui permettront de **traiter la complexité des tâches communes** de la société **sur une échelle appropriée**.

Il nous faut envisager de construire des alternatives organisationnelles qui puisse rassurer, attirer et intégrer les personnes souhaitant sortir du capitalisme sans y trouver d'issue.

« On ne peut se permettre de les laisser de côté en leur collant l'étiquette de « majorité silencieuse ». Il ne demeureront pas éternellement dans cet état de passivité relative ou de contestation mitigée. Si nous n'arrivons pas à communiquer avec eux, si nous ne les poussons pas à faire alliance avec nous, ils glisseront à droite. » (Saul Alinsky, Être Radical)

S'organiser, mais surtout théoriser et documenter les moyens d'organisation que nous mettons en place, afin qu'ils puissent servir aux autres.

« Une fois que le mouvement aura cessé de s'accrocher à l'idéologie de l'absence de structure, il aura la possibilité de développer les formes d'organisation qui seront davantage en accord avec son fonctionnement.[...] Par dessus tout nous devons essayer différentes formes de structuration et développer différentes techniques à utiliser dans différentes situations. »

(La Tyrannie de l'Absence de Structure, Jo Freeman).

7.2.1 s'inspirer de l'exemple des zapatistes

Extraits de la 6e Déclaration de la forêt de Lacantone

Voici notre parole simple qui voudrait arriver au cœur des gens comme nous humbles et simples, mais, tout comme nous aussi, rebelles et dignes.

Nous sommes les zapatistes de l'EZLN. [...] Nous avons pris les armes en janvier 1994 parce que nous avons trouvé qu'il y en avait assez de tout ce mal que faisaient les puissants, qui ne font que nous humilier, nous voler, nous jeter en prison et nous tuer, sans que rien de ce que l'on puisse dire ne change rien.

Nous voulons lutter tous ensemble avec tous les gens humbles et simple comme nous et qui sont dans le besoin et subissent l'exploitation et le vol de la part des riches et de leur mauvais gouvernement, ici dans notre Mexique et dans d'autres pays du monde.

Au début, nous n'étions pas beaucoup, quelques-uns seulement à aller d'un côté et de l'autre, à parler et à écouter d'autres comme nous. Nous avons fait ça pendant de nombreuses années et nous l'avons fait en secret, sans faire de bruit. C'est-à-dire que nous avons rassemblé nos forces en silence. Et vite nous avons été des milliers.

Alors nous nous sommes bien préparés, avec la politique et avec des armes, et, soudainement, quand les riches étaient en pleine fête de nouvel an, nous sommes tombés sur leurs villes et nous avons réussi à les prendre, et nous leur avons montré bien clairement que nous étions là, qu'ils allaient devoir tenir compte de nous.

Et voilà que les gens des villes sont sortis dans les rues et ont commencé à demander en criant que la guerre s'arrête. Et alors nous avons arrêté notre guerre et nous les avons écoutés, ces frères et ces sœurs de la ville qui nous disaient d'essayer d'arriver à un arrangement, c'est-à-dire à un accord avec ceux du mauvais gouvernement pour trouver une solution sans massacre.

Alors, tout en dialoguant avec ceux du mauvais gouvernement, nous avons aussi parlé avec ces personnes et nous avons vu que la plupart étaient des gens humbles et simples comme nous, et que nous comprenions bien pourquoi nous luttions tous les deux, c'est-à-dire eux et nous.

Mais ceux du mauvais gouvernement ne voulaient pas d'un bon arrangement,

ce n'était qu'une de leurs feintes de dire qu'ils allaient parler et trouver un accord.

Au contraire, le gouvernement a attaqué les indigènes pour leur faire abandonner la lutte, comme le 22 décembre 1997. Ce jour-là, Zedillo a fait tuer 45 hommes, femmes, anciens et enfants, dans le hameau de Chiapas qui s'appelle ACTEAL.

Un tel crime ne s'oublie pas facilement, mais c'est aussi une preuve de comment ceux du mauvais gouvernement n'hésitent pas un instant à attaquer et à assassiner ceux qui se rebellent contre l'injustice.

Mais rien à faire, ceux du mauvais gouvernement ne respectaient pas les accords, alors nous avons décidé de parler avec beaucoup de Mexicains pour avoir leur soutien.

Alors d'abord, en 1997, nous avons organisé une marche jusqu'à Mexico qui s'est appelée la "Marche des 1111", parce qu'il y avait un *compañero* et une *compañera* pour chaque village zapatiste, mais le gouvernement n'a pas réagi.

Après, en 1999, nous avons organisé dans tout le pays une consultation et on a pu voir que la majorité était d'accord avec les exigences des peuples indiens, mais ceux du mauvais gouvernement n'ont pas non plus réagi.

Et en dernier, en 2001, nous avons organisé ce qui s'est appelé la "Marche pour la dignité indigène" qui a reçu le soutien de millions de Mexicains et de gens d'autres pays et qui est même arrivée là où sont les députés et les sénateurs, c'est-à-dire au Congrès de l'Union, pour exiger la reconnaissance des indigènes mexicains.

Mais pas moyen, les hommes politiques du parti du PRI, du parti du PAN et du parti du PRD se sont mis d'accord entre eux pour ne pas reconnaître les droits et la culture indigènes.

Alors, à ce moment-là, nous avons compris que le dialogue et la négociation avec ceux du mauvais gouvernement du Mexique n'avaient servi à rien.

C'est-à-dire que ce n'est pas la peine de discuter avec les hommes politiques, parce que ni leur cœur ni leurs paroles ne sont droits, ils sont tordus et ils ne font que mentir en disant qu'ils vont respecter des accords.

Nous avons compris que pour eux, le sang, la mort, la souffrance, les mobilisations, les consultations, les efforts, les déclarations nationales et internationales, les rencontres, les accords, les signatures, les engagements, rien ne compte.

Alors, en zapatistes que nous sommes, nous avons pensé qu'il ne suffisait pas de cesser de dialoguer avec le gouvernement, mais qu'il fallait poursuivre notre lutte malgré ces parasites jean-foutre que sont les hommes politiques.

Bien. Alors, allons-y d'abord avec les communes autonomes rebelles zapatistes, la forme d'organisation que les communautés ont choisie pour gouverner et se gouverner, pour être plus fortes.

Cette forme de gouvernement autonome n'a pas été miraculeusement inventée par l'EZLN, elle vient de plusieurs siècles de résistance indigène et de l'expérience zapatiste et c'est un peu l'auto-organisation des communautés.

C'est-à-dire que ce n'est pas comme si quelqu'un de l'extérieur venait gouverner, ce sont les villages eux-mêmes qui décident, parmi eux, qui et comment on gouverne, et ceux qui n'obéissent pas sont renvoyés.

Si la personne qui commande n'obéit pas à la communauté, on la blâme, elle perd son mandat d'autorité et une autre prend sa place.

Mais nous nous sommes rendu compte que les communes autonomes n'étaient pas toutes sur le même plan. Il y en avait qui allaient plus loin et bénéficiaient de plus de soutien de la société civile, et d'autres qui étaient plus délaissées. Il fallait donc encore s'organiser pour qu'il y ait plus d'égalité.

C'est comme ça que nous avons créé les Conseils de bon gouvernement [NDLR : coordination régionale], en août 2003, et avec eux nous avons continué notre propre apprentissage et appris à exercer le "commander en obéissant".

Parce que nous autres, nous pensons qu'un peuple qui ne contrôle pas ses dirigeants est condamné à être leur esclave et que nous luttons pour être libres, par pour changer de maître tous les six ans.

Et alors les communautés ont beaucoup été de l'avant. Maintenant, il y a toujours plus de compañeros, hommes et femmes, qui apprennent à être gouvernement. Et, même si c'est petit à petit, il y a de plus en plus de femmes qui ont ces responsabilités.

Et puis, avec les conseils de bon gouvernement, la coordination entre les communes autonomes s'est aussi beaucoup améliorée, et aussi la résolution de problèmes avec d'autres organisations et avec les autorités "officielles".

Et puis les projets dans les communautés aussi se sont beaucoup améliorés, et la répartition des projets et des aides de la société civile du monde entier : la santé et l'éducation ont été beaucoup améliorées, même s'il y a encore beaucoup de chemin à faire avant d'arriver à ce qu'il devrait y avoir ; pareil avec le logement et l'alimentation, et dans certaines zones le problème de la terre va beaucoup mieux parce qu'on a réparti les terres récupérées aux grands propriétaires, mais il y a des zones où on manque terriblement des terres à cultiver.

[Alors] nous voulons dire aux frères et aux sœurs de l'Europe sociale, autrement dit l'Europe digne et rebelle, qu'ils ne sont pas seuls. Que nous nous réjouissons de leurs grands mouvements contre les guerres néolibérales. Que nous observons attentivement leurs formes d'organisation et leurs formes de lutte pour en apprendre éventuellement quelque chose.

Que nous cherchons un moyen de soutenir leurs luttes et que nous n'allons pas leur envoyer des euros, pour qu'après ils soient dévalués à cause de l'effondrement de l'Union européenne, mais que nous allons peut-être leur envoyer de l'artisanat et du café, pour qu'ils les commercialisent et en tirent quelque chose pour les aider dans leurs luttes.

Et que peut-être que nous leur enverrons du pozole [NDRL : alcool local], [... mais] il ne manquerait plus qu'ils attrapent mal au ventre et qu'après leurs luttes s'en ressentent et qu'ils soient vaincus par les néolibéralistes.

Et nous voulons dire au monde que nous voulons le faire plus grand, si grand que puissent y avoir leur place tous les mondes qui résistent parce que les néolibéralistes veulent les détruire et qu'ils ne se laissent pas faire mais luttent pour l'humanité.

Alors, au Mexique, nous voulons arriver à un accord avec des personnes et des organisations [qui ont] la volonté de résister à la mondialisation néolibérale et de construire un pays où tout le monde jouisse de la justice, de la démocratie et de la liberté.

Et non comme maintenant où la justice n'existe que pour les riches, où la liberté n'existe que pour leurs grands négoce et où la démocratie n'existe que pour couvrir les murs de propagande électorale.

Et alors, ce à quoi nous avons pensé, c'est de dresser avec ces personnes et organisations de gauche un plan pour aller partout au Mexique où il y a des gens humbles et simples comme nous.

Et nous n'allons pas aller leur dire ce qu'ils doivent faire, autrement dit leur donner des ordres.

Nous n'allons pas non plus leur demander de voter pour tel ou tel candidat, nous savons parfaitement qu'ils sont tous partisans du néolibéralisme.

Nous n'allons pas non plus leur dire qu'ils fassent comme nous ou qu'ils prennent les armes.

Non, ce que nous allons faire, c'est leur demander comment ils vivent, comment est leur lutte, ce qu'ils pensent de notre pays et comment faire ensemble pour ne pas être vaincus.

Et peut-être que nous arriverons à un accord entre gens simples et humbles et

qu'ensemble nous nous organiserons dans tout le pays et que nous mettrons d'accord nos luttes qui restent isolées, loin les unes des autres, et que nous trouverons une sorte de programme qui réunisse tout ce que tout le monde veut, et un plan pour savoir comment faire que ce programme, appelé "programme national de lutte", atteigne ses objectifs.

DÉMOCRATIE ! LIBERTÉ ! JUSTICE !

Des montagnes du Sud-Est mexicain.

Comité clandestin révolutionnaire indigène,
Commandement général de l'Armée zapatiste de libération nationale.
Mexique, en ce sixième mois, autrement dit en juin, de l'an 2005.

7.2.2 le TAFTA, un ALENA mondial

Le 1er janvier 1994 marque l'entrée en vigueur de l'ALENA (Accord de Libre-Echange Nord-Américain), traité qui vise à libéraliser les échanges entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

C'est cette date symbolique que les zapatistes choisissent pour se soulever, parce qu'il ont compris que cela signifiait la fin de toute possibilité d'autonomie locale et de souveraineté du peuple. Nous aussi, réagissons avant qu'il ne soit trop tard !

En effet, le TAFTA, en cours de négociation, étend au niveau mondial les dispositions de l'ALENA. Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les États unis et l'Union européenne en démantelant les droits de douane tout en s'attaquant aux normes et régulations.

Si le projet aboutit, il instituera la zone de libre-échange la plus importante de l'Histoire, couvrant 45,5 % du PIB mondial. En augmentant encore le pouvoir des entreprises face aux États, et en compliquant la régulation des marchés, cet accord scellerait le sort des économies européennes et nord-américaine dans une même allégeance ultralibérale aux profits des multinationales.

Voici les principales dispositions du projet d'accord :

abolition des droits de douane

Les États-Unis et l'Union européenne bénéficient déjà d'une intégration économique avancée, avec des droits de douane relativement faibles. Les deux blocs maintiennent cependant des droits de douane significatifs dans certains secteurs, notamment l'agro-alimentaire, le textile, l'habillement et la chaussure, ainsi que dans le secteur des véhicules de transport terrestre autres que les trains (tracteurs, voitures, cycles et camions) dans le cas du marché européen.

harmonisation des normes

Les accords transatlantiques devraient induire « *une harmonisation progressive des réglementations et de la reconnaissance mutuelle des règles et normes en vigueur* », les pays signataires devant s'engager à une « *mise en conformité de leurs lois, de leurs règlements et de leurs procédures* » avec les dispositions du traité.

ouverture des marchés publics

L'Union Européenne souhaite l'ouverture des marchés publics américains aux entreprises des États membres.

règlement des différends investisseurs-États

Le mandat de négociation stipule que *« l'accord devrait viser à inclure un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États efficace et moderne, assurant la transparence, l'indépendance des arbitres et la prévisibilité de l'accord, y compris à travers la possibilité d'interprétation contraignante de l'accord par les parties »*.

Un tel recours à l'arbitrage est présent dans de nombreux traités de libre-échange et a pour objectif d'accorder plus de pouvoir aux entreprises face aux États, en permettant à une firme d'attaquer un État devant un tribunal arbitral international : le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), un organe dépendant de la Banque mondiale basé à Washington. Un arbitre est nommé par l'entreprise, un par l'État et le troisième par la secrétaire générale de la Cour.

7.2.3 Caravane des Possibles / Utopies

L'expérience zapatiste confirme ce que nous vivons en France : l'État ne pliera pas. Si nous ne voulons pas la guerre, le pacifisme ne suffit plus. Il s'agit aujourd'hui de dissoudre le pouvoir par une sortie progressive de l'économie capitaliste, tout en sachant qu'il ne se laissera pas faire.

Il faudra obtenir le soutien pour les actes de résistance nécessaires, développer des outils qui permettant de tendre vers l'autonomie, et accompagner la mise en place d'une démocratie directe locale.

Et organiser une consultation populaire sur l'exemple de l'Autre Campagne zapatiste : une Caravane des Possibles / Utopies qui viserait à récolter le plus d'avis possibles afin de visibiliser la généralisation de la révolte, de faire ressortir les projets consensuels, leurs besoins et les moyens à leur disposition, de mettre en contact les personnes intéressées par un projet commun et de mettre en réseau l'ensemble de ces initiatives.

Elle pourra notamment porter sur les questions suivantes :

- ta vision du monde dans 100 ans et les causes actuelles ;
- ta vision du monde parfait et la place que tu aimerais y avoir ;
- les étapes pour y arriver et le rôle que tu veux y jouer ;
- ce qui t'empêche de commencer maintenant ...

7.2.4 premières mesures sécessionnistes

Objectif : réduire notre impact économique, donc notre soutien au système totalitaire marchand, et libérer des financements ou du temps pour la résistance.

- Récupérer les invendus des commerces du coin ou faire pression pour qu'ils les redistribuent (180 tonnes par supermarché et par an)

- Organiser des ateliers de transformation pour les produits locaux ou les invendus : conserves, cantines collectives, pain, etc.

- Organiser des AMAP et Coopératives d'Approvisionnement Populaire (achats de gros = économies d'échelle)

- Acheter du café zapatiste, des produits locaux au marché noir (pas de TVA), des produits de coopératives, etc. Ne plus donner le moindre centime de trop au capitalisme !

- Diffuser le prix libre, et payer un prix juste suivant ses moyens afin de permettre à ceux qui ont peu de ne manquer de rien

- Grève généralisée de paiement des taxes, impôts, factures, transports publics :
- transport public : mise en place d'assurance-amendes. Une cotisation permet de se faire rembourser les rares amendes. Et soyons solidaires face à cette autre forme de police privée !

- électricité : en Grèce, personne ne paye de facture. Des collectifs envoient des électriciens rebrancher en pirate les compteurs coupés par l'opérateur

- loyers : si 7% de la population locative refuse de payer son loyer, les tribunaux seront saturés, et ils ne pourront plus faire d'expulsions. La mobilisation solidaire empêchera également une partie des expulsions, et des squats (inexpulsables également du fait de la paralysie de l'appareil d'État.) seront ouverts pour les malchanceux !

- tickets de caisse : des auto-réductions pacifiques et soutenues par la population peuvent facilement nourrir les résistants.

- Organiser l'auto-production locale des besoins de la population : agriculture vivrière, produits d'hygiène et santé écologiques, énergie, biens transformés, vous avez l'embarras du choix !

Conclusion

Appel à la Résistance !

Communiqué du Comité Indivisible

Parution du rapport *Pour Quoi Rémi est-il mort ?*

Premières analyses de la mort de Rémi Fraisse, de son environnement géopolitique et des conséquences à en tirer

Après analyse du contexte géopolitique de la mort de Rémi Fraisse, nous estimons qu'il existe un faisceau de présomptions suffisant pour que nous ne puissions rester sans rien faire.

Nous avons donc entrepris la rédaction d'un rapport que nous rendons dès aujourd'hui disponible, dans lesquels nous avons rassemblé les éléments permettant de soupçonner une implication profonde du gouvernement dans cet événement tragique.

Suite aux réflexions développées dans ce rapport, nous appelons dès à présent toute personne troublée par la conduite des forces anti-émeute et du gouvernement :

- A lancer des actions fortes partout en France pour réclamer la libération immédiate des inculpés et la suspension de l'usage des armes de guerre par les forces anti-émeute ;

- A organiser des occupations de places pour réclamer, notamment, la mise en place d'une enquête internationale indépendante par la cour pénale internationale de la Haye, et surveiller son bon déroulement par une contre-enquête citoyenne ;

- A contribuer au début de cette contre-enquête citoyenne :
 - en sauvegardant et diffusant le rapport en question pour éviter la censure gouvernementale,
 - en lisant et analysant ce rapport, les textes référencés et ceux que nous n'avons pas lus ou retenus,
 - en participant à la finalisation de ce rapport (corrections, rédaction des passages manquants, références complémentaires, etc.),
 - en participant à la poursuite de l'enquête (constitution d'un recueil de témoignages des exactions de la police, réflexion collective sur les suites à donner, etc.) ;

- A rencontrer tous ceux qui, comme toi, refusent un système qui assassine ses enfants. Zadiste ou bénévole écologiste, squatteur ou Anonymous, pacifiste ou black-block, terroriste ou simple citoyen, le système se soucie peu de l'étiquette dont tu t'affubles. Le système est en guerre, en guerre contre le peuple tout entier. C'est au peuple tout entier de s'organiser pour lui répondre :

« Le peuple n'oublie pas ! »
« Le peuple ne pardonne pas ! »
« Le peuple ne se laisse pas faire ! »
« Le peuple uni jamais ne sera vaincu ! »

Références

Les textes suivant ont été ouvertement plagiés. Nous tenons encore une fois à remercier les témoins, journalistes et auteurs ayant permis l'émergence de cette réflexion collective, et prions ceux qui nous auront oublié de nous pardonner et de corriger notre erreur.

Pour l'ensemble du dossier

Les éléments suivants nous ont été particulièrement utiles :

- témoignages recueillis auprès de personnes sur place
à NDDL comme au Testet
- information en continu sur zad.nadir.org
- information en continu sur tantquilyauradesbouilles.worldpress.org
- reportage radio de ?? et Marine Vlaovic sur Canal Sud
Pourquoi Rémi Fraisse est-il mort ? (28/10/2014)
http://www.canalsud.net/IMG/mp3/20141028_-_canal_sud_mag_-_pourquoi_remi_fraisse_est-il_mort.mp3
- reportage de Isabelle Rimbert pour Reporterre (27/10/2014)
Testet : Rémi Fraisse a été touché par une grenade ou un flash-ball
<http://www.reporterre.net/spip.php?article6496>
- interview de Mathieu Rigouste par aparté.com (30/10/2014)
La mort de Rémi n'est pas une bavure, c'est un meurtre d'État.
<http://www.aparté.com/2014/10/mathieu-rigouste-mort-remi-nest-pas-bavure-cest-meurtre-detat/>
- dossier de Pythacli
Chronologie des lois liberticides ou "la dictature tranquille"
<http://pythacli.chez-alice.fr/chronoliberticide.htm>
- Wikipédia

1 - Objectif de Rémi : soutenir la lutte du Testet

- Site du collectif pour la Sauvegarde de la Zone Humide du Testet
<http://collectif-testet.org/>
- Reportage de Grégoire Souchay pour Reporterre (29/10/2014)
Les proches de Rémi Fraisse témoignent : « Il n'a pas mesuré ce qui l'attendait »
<http://www.reporterre.net/spip.php?article6508>
- communiqué de presse de France Nature Environnement (27/10/2014)
Sivens : Nature Midi-Pyrénées, FNE Midi-Pyrénées et France Nature Environnement en deuil
<https://tantquilyauradesbouilles.files.wordpress.com/2014/10/cp.pdf>
- article de Philippe Gagnebe pour Le Monde (3/11/2014)
A Sivens, les travaux ont détruit des surfaces protégées
<https://tantquilyauradesbouilles.files.wordpress.com/2014/11/a-sivens.pdf>

2- Objectif du pouvoir : une guerre au peuple

- Lettre d'information par Jean-Claude Vitran publiée par la LDH (03/2012)
Les dangers d'un fichier des « gens honnêtes »
http://www.ldh-france.org/IMG/pdf/LI_80_Vers_fichier_gens_honnetes.pdf
- article de Bug Brother sur blog.lemonde.fr (07/07/2011)
Un fichier de 45 millions de « gens honnêtes »
<http://bugbrother.blog.lemonde.fr/2011/07/07/un-fichier-de-45m-de-gens-honnetes/#sthash.SbM9Pftl.dpuf>
- article de [Ernesto Carmona pour Argenpress (19/06/2009)
Pourquoi la CIA a-t-elle investi 40 millions d'euros dans Facebook ?
<http://guerre.libreinfo.org/manipulations/manipulations/472-cia-investi-facebook.html>
- article de Bug Brother sur blog.lemonde.fr (14/10/2014)
INDECT et le « rideau de fer » sécuritaire européen
<http://bugbrother.blog.lemonde.fr/2012/10/14/indect-et-le-rideau-de-fer-securitaire-europeen>

- article de JJMU sur Mediapart (20/01/2014)
LOPPSI-2, l'irrésistible État surveillant
<http://blogs.mediapart.fr/blog/jjmu/200111/loppi-2-l-irresistible-etat-surveillant>

- article de Jean-Claude Paye sur mondialication.ca (26/03/2014)
Loi de programmation militaire. La France est-elle en guerre contre les Français?
<http://www.chaos-controle.com/archives/2014/03/29/29544623.html>

- article de PCINpact sur La Quadrature du Net (09/12/2014)
Surveillance du Net : déluge de contestations contre le Patriot Act français
<https://www.laquadrature.net/fr/pcinpact-surveillance-du-net-deluge-de-contestations-contre-le-patriot-act-francais>

- article Christophe Magdelaine sur notre-planete.info (03/04/2014)
L'emploi des gaz lacrymogènes est toxique pour la santé et la démocratie
http://www.notre-planete.info/actualites/3702-gaz_lacrymogene_sante

- communiqué paru sur zad.nadir.org
D'où vient la grenade qui a tue Rémi ? Proposition stratégique pour la suite
<http://zad.nadir.org/spip.php?article2712>

- article de news360x sur Global Relay Network (16/07/2013)
En route pour un état policier: l'Espagne augmente son budget anti-émeute de 1900% en un an
<http://globeleprese.com/2013/07/16/en-route-pour-un-etat-policier-lespagne-augmente-son-budget-anti-emeute-de-1900-en-un-an/>

- dossier Entretien avec Christian Mouhanna et Laurent Mucchielli par le FFSU
« Le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'intérieur : quels enjeux ? » (02/2009)
http://www.ffsu.org/fileadmin/ffsu/pdf/Secutopics/Polices/FFSU_Mouhanna-Mucchielli_interview.pdf

- article de Michel Muller pour l'Humanité (06/02/2009)
La sécurité abandonnée à l'axe atlantique
<http://www.non-otan-strasbourg.eu/tag/OTAN>

- article de Vincent Présumey sur Mediapart (24/05/2014)
Impérialismes et Ukraine

<http://blogs.mediapart.fr/blog/vincent-presumey/240514/imperialismes-et-ukraine>

- Appel pour un camp antimilitariste sur War Starts Here

La guerre commence ici

<http://www.warstartsherecamp.org/fr/le-camp-la-guerre-commence-i%C3%A7i>

3 - Objectif de la police : terroriser

- Article de Jade Lindgaard et Louise Fessard pour Mediapart

Barrage de Sivens : la redoutable spirale qui a conduit à la mort de Rémi Fraisse (27/07/2014)

https://tantquilyauradesbouilles.files.wordpress.com/2014/10/article_464991-mediapart-sivens.pdf

- édito d'Hervé Kempf pour Reporterre (27/10/2014)

Un crime du pouvoir socialiste

<http://www.reporterre.net/spip.php?article6499>

- article de Jean-Baptiste Giraud pour Économie Matin

pas assez de policiers et gendarmes en mai pour faire face aux manifestations politiques et sportives

<http://www.economiematin.fr/news-manif-pour-tous-26mai-manif-5mai-melenchon>

- article de Louise Fessard et Jade Lindgaard pour Mediapart

Comment Valls s'est obstiné par peur d'un nouveau Notre-Dame-des-Landes (29/10/2014)

https://tantquilyauradesbouilles.files.wordpress.com/2014/10/article_465473.pdf

- article de Louise Fessard pour Mediapart (14/07/2014)

Manifestation du 22 février à Nantes : les «dossiers à trous» de la justice

<http://www.mediapart.fr/journal/france/220714/manifestation-du-22-fevrier-nantes-les-dossiers-trous-de-la-justice>

- article publié sur Paris Luttes (27/02/2014)

Retours sur la manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des Landes le 22 février à Nantes

<https://paris-lutttes.info/retours-sur-la-manifestation>

- article d'Hervé Kempf pour Reporterre (01/03/2014)

La véridique et surprenante histoire de la manifestation de Nantes

<http://www.reporterre.net/spip.php?article5482>

- Témoignage de Quentin (25/02/2014)

Nantes - Témoignage - 22 février 2014: ce qui est arrivé à Quentin.

<http://collectif-d.action-des-3-vallees.over-blog.org/2014/02/nantes-t%C3%A9moignage-22-f%C3%A9vrier-2014-ce-qui-est-arriv%C3%A9-%C3%A0-quentin.html>

- Témoignage paru sur tant qu'il y a des bouilles (15/09/2014)

Témoignage sur une chasse à l'homme subie par des zadistes

<https://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com/2014/09/15/nuit-du-12-au-13-septembre-2014-temoignage-sur-une-chasse-a-lhomme-subie-par-des-zadistes/>

4 - Objectif de l'intervention : un assassinat programmé

- Article de Grégoire Souchay et Isabelle Rimbart pour Reporterre

Drame au Testet : un mort. Premier récit (26/10/2014)

<http://www.reporterre.net/spip.php?article6494>

- Article du Monde (28/10/2014)

Des traces d'explosifs utilisés dans les grenades des gendarmes retrouvées sur les vêtements de Rémi Fraisse

http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/10/28/des-traces-de-l-explosif-utilise-dans-les-grenades-des-gendarmes-retrouvees-sur-les-vetements-de-remi-fraisse_4513949_3244.html

- Témoignage de Camille sur Squat.net (29/10/2014)

Écho d'une guerre en cours

<http://fr.squat.net/2014/10/29/testet-81-echos-de-la-guerre-en-cours/>

- Témoignage anonyme paru sur tantquilyauradesbouilles

Violences au Testet (29/10/2014)

<https://tantquilyauradesbouilles.files.wordpress.com/2014/10/violences-au-testet.pdf>

5 - Objectif du gouvernement : diviser et effrayer

- Communiqué du CARILA sur zad.nadir.org (05/11/2014)

Communiqué du CARILA sur la manif du 1 nov. 2014 à Nantes contre les violences policières et les meurtres d'Etat

<http://zad.nadir.org/spip.php?article2725>

- article de Patrick Granet pour Serpent Libertaire (03/11/2014)

Tirs de barrage et violence d'Etat

<http://serpent-libertaire.over-blog.com/2014/11/tirs-de-barrage-et-violence-d-etat.html>

- Article sur Le Monde.fr (11/11/2014)

L'université Rennes-II fermée pour empêcher une AG sur la mort de Rémi Fraisse

http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/11/11/l-universite-rennes-ii-fermera-pour-empêcher-une-reunion-sur-la-mort-de-remi-fraisse_4522090_3224.html

- Article sur La Rotative (12/11/2014)

Violences policières : à Blois, Toulouse et Lyon, les tribunaux prennent le relais

<http://larotative.info/violences-policières-a-blois-679.html>

6 - Nos objectifs : penser la lutte à venir

- Article de Mattdogg sur Mediapart (09/11/2014)

Une ZAD en plein coeur de Rouen

<http://blogs.mediapart.fr/blog/mattdogg/091114/4-7-novembre-2014-une-zad-en-plein-coeur-de-rouen>

- *Premières mesures révolutionnaires*

Reic Hazan & Kamo (La Fabrique, 2013)

7 - Penser le passage du social au politique

- *Premières mesures révolutionnaires*

Reic Hazan & Kamo (La Fabrique, 2013)

- *Penser le Passage du Social au Politique*
Ezequiel Adamovsky (2006)

- *Être Radical, manuel pragmatique pour radicaux réalistes*
Saul Alinsky (Aden, 1971)

- *La Tyrannie de l'Absence de Structure*
Jo Freeman (1970)

« Le peuple n'oublie pas ! »
« Le peuple ne pardonne pas ! »
« Le peuple ne se laisse pas faire ! »
« Le peuple uni jamais ne sera vaincu ! »

Vous êtes libre de partager et remixer ce document.
Pour plus d'informations sur la licence Creative Commons :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr>

